

BURKINA FASO

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA
DEMOGRAPHIE

TABLEAU DE BORD SOCIAL DU BURKINA FASO

N° 2, 2000

**Avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour
l'Enfance**

(UNICEF)

DIRECTION DE LA DEMOGRAPHIE

POPULATION

Depuis 1960, plusieurs opérations de collecte de données démographiques ont été réalisées au Burkina Faso. En particulier, trois recensements généraux de la population (1975, 1985 et 1996) et deux enquêtes démographiques d'envergure nationale (1960/1961 et 1991) fournissent des données qui permettent de suivre l'évolution de l'effectif total de la population burkinabè.

Estimée à 4 349 600 résidents en 1960, la population est passée à 5,6 millions en 1975, puis à près de 8 millions en 1985 et à plus de 10 millions en 1996 (tableau 1). Cette évolution de l'effectif global de la population burkinabè montre son dynamisme, illustré par des taux d'accroissement relativement élevés.

PRINCIPAUX TABLEAUX

TABLEAU 1 : EFFECTIFS DE LA POPULATION.

TABLEAU 2 : STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION.

TABLEAU 3 : INDICES DE FECONDITE.

TABLEAU 4 : INDICES DE FECONDITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

TABLEAU 5 : NIVEAU DE MORTALITE.

TABLEAU 6 : NIVEAU DE MORTALITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

TABLEAU 7 : ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

TABLEAU 8 : TAUX DE PREVALENCE CONTRACEPTIVE

TABLEAU 9 : SOLDE MIGRATOIRE

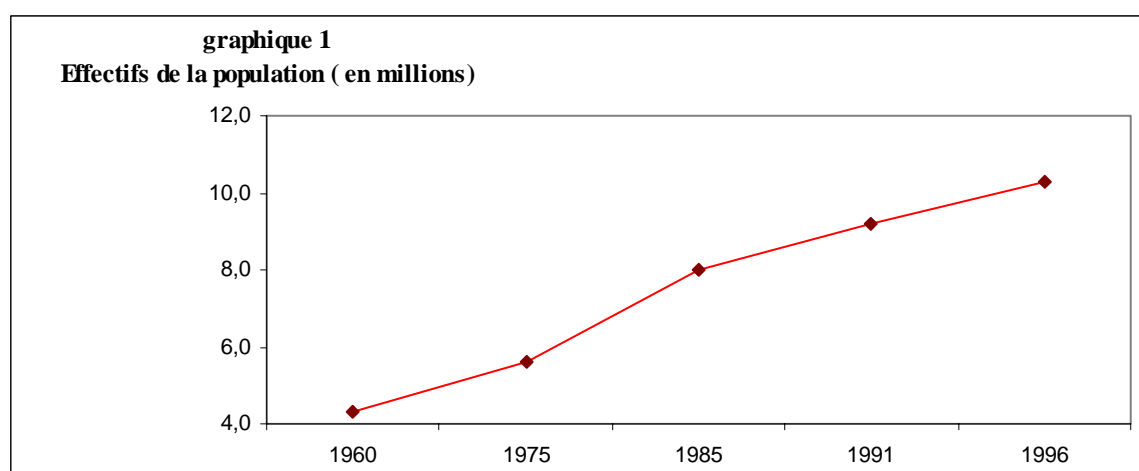
Volume de la population

Tableau 1 : Effectifs de la population.

Libellé	1960	1975	1985	1991	1996
Effectifs (en milliers)	4318,0	5638,2	7965,0	9191,0	10313,0
Taux d'accroissement (%)	1,7	2,0	2,7	2,6	2,4

Sources : I.N.S.D.

Sur la période inter censitaire 1975-1985, le taux d'accroissement de la population est estimé après correction¹ à 2,68%, le taux observé étant de 3,51%. Sur la deuxième période inter censitaire, le taux d'accroissement a légèrement fléchi pour s'établir à 2,38%. Au rythme actuel d'accroissement, l'effectif de la population burkinabè doublera en 2021.



Sources : I.N.S.D. - Recensements généraux et Enquêtes démographiques

Structure par groupes d'âge.

Tableau 2 : Structure par âge de la population.
(en milliers)

Groupes d'âge	1960	1975	1985	1991	1996
0 - 4 ans	762,2	978,1	1464,0	1617,0	1768,4
7 - 12 ans	343,0	949,4	1432,0	1771,0	1922,0
0 - 14 ans	1804,9	2667,0	3847,0	4501,2	4942,1
15 - 64 ans	2365,5	2796,5	3799,2	4225,0	4943,4
65 ans et plus	...	174,8	319,1	329,1	385,8
Rapport de dépendance	...	101,6	109,6	114,3	107,8

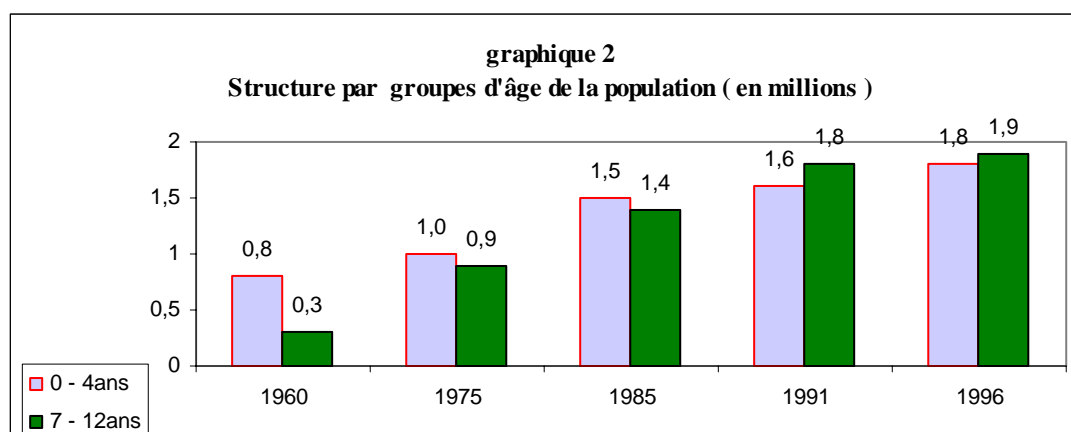
Sources : I.N.S.D.

¹ L'INSD a proposé un taux d'accroissement corrigé de 2,68 % sur la base du fait que le recensement de 1975 a connu une sous estimation relativement importante des effectifs de la population, surtout féminine. On estime que les chefs de ménage ont omis souvent de déclarer les personnes de sexe féminin pour échapper ou minimiser le paiement de l'impôt de capitation alors en vigueur en 1975 mais qui n'existait plus en 1985. La structure de la population par sexe montre en effet une proportion de femmes inférieure à celle des hommes, ce qui est une particularité de ce recensement parmi toutes les autres opérations de collecte au Burkina.

Avec un effectif de 5 341 727 au dernier recensement, les femmes constituent plus de la moitié de la population résidente totale du Burkina Faso, soit 51,8%.

La population burkinabè est également caractérisée par sa jeunesse. Un résident sur deux est âgé de moins de 16 ans. Dans l'ensemble les femmes sont légèrement plus âgées que les hommes, leur âge médian est de 16,9 ans contre 14,7 ans pour ces derniers. Selon le milieu de résidence, on note également une certaine différence ; la population urbaine est légèrement plus âgée que la population rurale : 18,3 ans contre 15,2 ans pour les âges médians.

La population juvénile (0 - 4 ans d'âge) qui est la plus vulnérable, représentait par rapport à la population totale 18,4% en 1985, 17,6% en 1991 et 17,2% en 1996. La part de l'effectif des enfants scolarisables (7- 12 ans) dans la population totale est passée de 16,8% en 1975 à 18,7% en 1996. Dans la même période la proportion de la population à charge (0 -14 ans et les plus de 64 ans) variait de 50,4% à 51,9%, ce qui s'est traduit par l'augmentation du rapport de dépendance² pendant cet intervalle de temps.



Fécondité

Tableau 3 : Indices de fécondité.

Libellé	1960	1975	1985	1991	1993	1996	1998
Taux brut de natalité (%°)	49,6	46,0	49,6	45,2	43,0	46,1	45,1
Taux global de fécondité générale.	199,0	212,0	223,0	223,4	233,0	213,0	229,0
Nombre moyen d'enfants par fem.	6,1	6,7	7,2	7,3	6,9	6,8	6,8
Taux brut de reproduction	3,1	3,2	3,5	3,6	-	3,3	-

Sources : I.N.S.D.

Le niveau de la fécondité est relativement élevé au Burkina Faso avec une moyenne de 6,8 enfants par femme en 1998/1999. Les naissances surviennent à un âge des mères relativement précoce mais également jusqu'à un âge tardif. À 19,3 ans, 50% des femmes ont déjà eu au moins un enfant.

L'indice synthétique de fécondité³ (ISF), ou nombre moyen d'enfants par femme, bien qu'il soit légèrement en baisse depuis 1991, demeure encore parmi les plus élevés de la sous région ouest africaine. Les résultats des enquêtes démographiques et de santé réalisées dans certains pays africains comme la Côte d'Ivoire en 1998/1999, et le Togo en 1998 sont assez illustratifs à cet égard. L'ISF vaut respectivement pour ces deux pays

² Cet indicateur s'obtient en rapportant le total de la population inactive (0 - 14 ans et les plus de 64 ans) à l'effectif de la population en âge de travailler (15 - 64 ans).

³³ L'Indice Synthétique de Fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'une femme mettrait au monde durant sa vie féconde si les taux de fécondité actuels par âge étaient les siens.

5,2 enfants, 5,4 enfants par femme. Il convient de signaler que la moyenne africaine est de 6,3 enfants par femme.

Le niveau élevé de la fécondité se différencie selon le milieu de résidence ; le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,1 dans le milieu urbain alors qu'il atteint 7,3 dans le milieu rural soit une différence de 3,2 enfants. En 13 ans (de 1985 à 1998), le niveau de la fécondité a connu une nette régression dans le milieu urbain, contrairement au milieu rural.

Le niveau d'urbanisation semble donc influencer sur le niveau du phénomène. Ainsi, on peut noter par comparaison que le Burkina avec un taux d'urbanisation de moins de 16% contre plus de 30 % pour la Côte d'Ivoire et le Togo, a un niveau de fécondité nettement plus élevé que ces derniers.

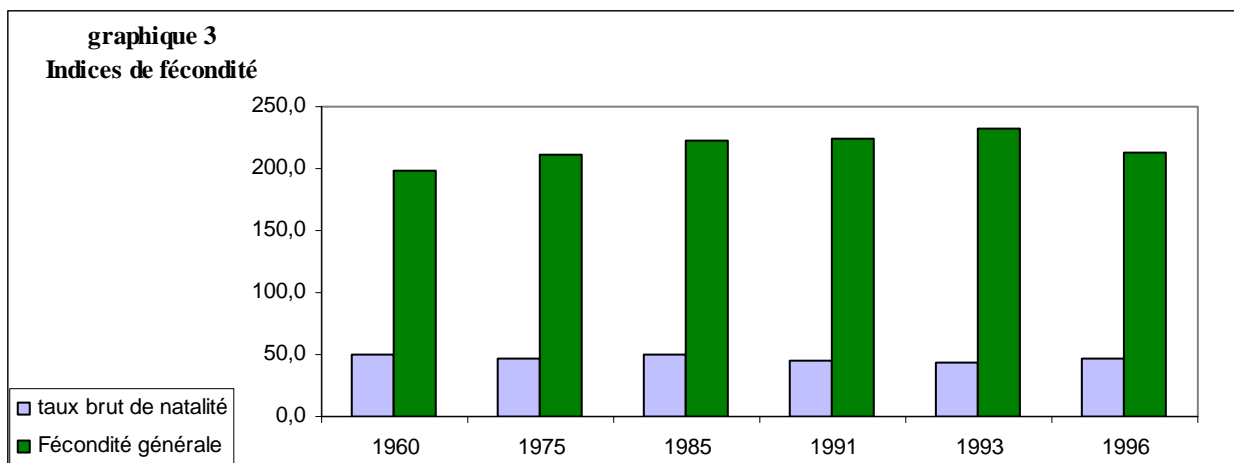
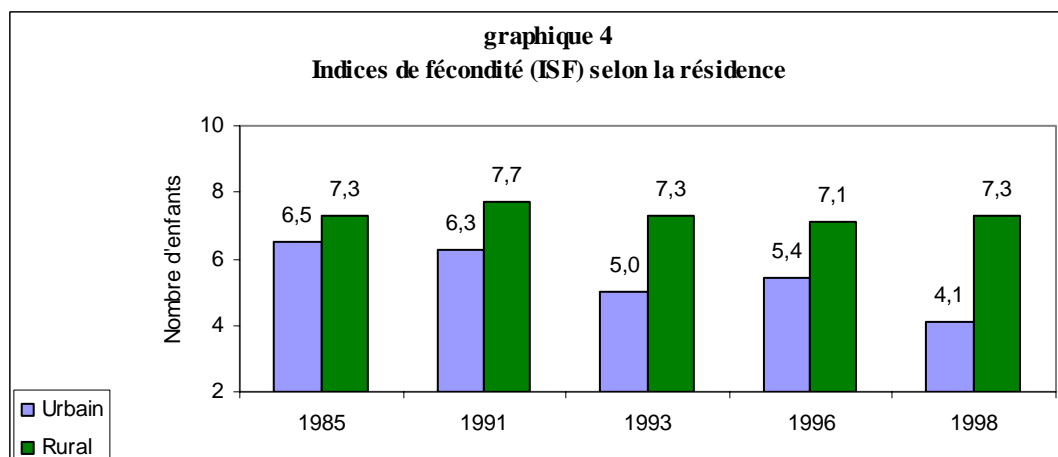


Tableau 4 : Indices de fécondité selon le milieu de résidence

Milieux de résidence	Taux global de fécondité générale					Indice synthétique de fécondité				
	1985	1991	1993	1996	1998	1985	1991	1993	1996	1998
Ouaga	205,8	187,9	156	162,5	-	6,2	6,1	4,7	5,0	4,1
Bobo	219,8	209,3	-	167,9	-	6,7	6,8	-	5,4	-
Urbain	209,8	198,8	168,0	171,5	137,0	6,5	6,3	5,0	5,4	4,1
Rural	224,8	235,4	249,0	220,0	247,0	7,3	7,7	7,3	7,1	7,3
Ensemble	223,0	223,4	233,0	213,0	229,0	7,2	7,3	6,9	6,8	6,8

Sources : I.N.S.D.

A l'instar de l'ISF, le taux global de fécondité générale (TGFG) qui donne le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer (15 - 49 ans) a une tendance à la baisse dans les centres urbains depuis 1985.



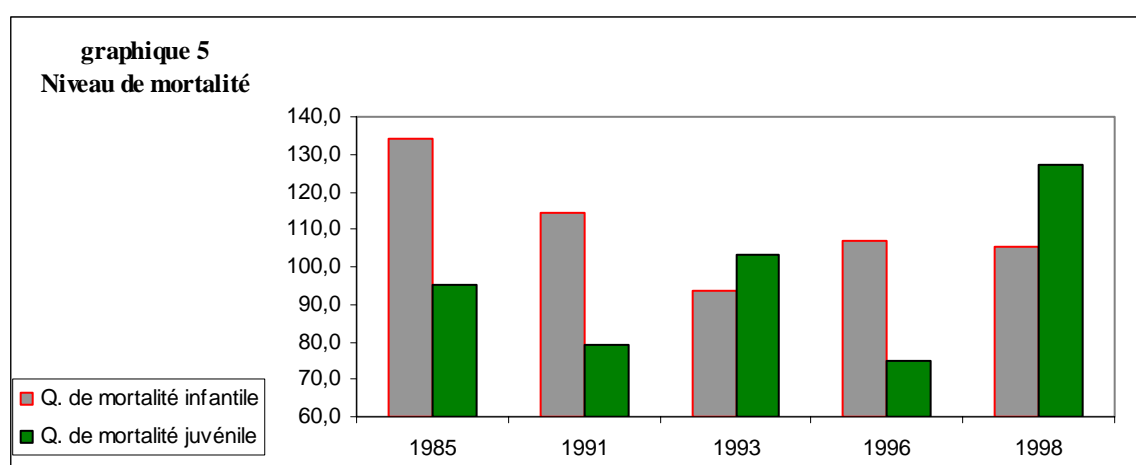
Mortalité

Tableau 5 : Niveau de mortalité.

Niveau de mortalité (%°)	1960	1976	1985	1991	1993	1996	1998
Taux brut de mortalité	32,0	24,0	17,5	16,4	-	14,8	-
Quotient de mortalité infantile	182,0	167,0	134,0	114,6	93,7	107,0	105,3
Quotient de mortalité juvénile	217,0	123,0	95,0	79,4	103,0	75,1	127,1

Sources : I.N.S.D.

Le taux brut de mortalité (TBM) connaît une baisse régulière depuis 1960, bien qu'il soit encore élevé. Il s'établit à 14,8 p. mille en 1996, l'un des niveaux les plus élevés en Afrique. Il en est de même avec le quotient de mortalité infantile (${}_1Q_0$) ainsi que le quotient de mortalité juvénile (${}_4Q_1$).



Sources : I.N.S.D.

Tableau 6 : Niveau de mortalité selon le milieu de résidence

Niveau de mortalité (p. mille)	1991			1993			1996			1998		
	Urb.	Rural	Ens.	Urb.	Rural	Ens.	Urb.	Rural	Ens.	Urb.	Rural	Ens.
Taux brut de mortalité	11,0	17,3	16,4	-	-	-	11,6	15,3	14,8	-	-	-
Quotient de mortalité infantile	108,1	129,7	114,6	76,4	113,0	107,6	94,6	122,4	107,0	67,4	113,2	105,3
Quotient de mortalité juvénile	60,8	89,0	79,4	78,0	114,4	108,7	52,3	87,6	75,1	66,2	137,1	127,1

Sources : I.N.S.D.

Les différences de mortalité demeurent très importantes selon le milieu de résidence. En 1998, la mortalité infantile et juvénile est nettement plus en milieu rural qu'en milieu urbain. Les enfants nés vivants du milieu rural courent un risque de décéder avant 1 an de 113% contre 67% pour ceux du milieu urbain. En outre la mortalité juvénile du milieu rural est 2 fois supérieure à celle du milieu urbain.

La situation sanitaire de la population reste globalement préoccupante. Entre 1991 et 1998, le niveau de mortalité des enfants de moins de 1 an a connu une baisse appréciable bien qu'il soit encore élevé. La baisse a été plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

On note cependant que la mortalité juvénile a augmenté sur la même période passant de 79,4% en 1991 à 108,7% en 1993 et à 127% en 1998. La hausse a été plus importante en milieu rural.

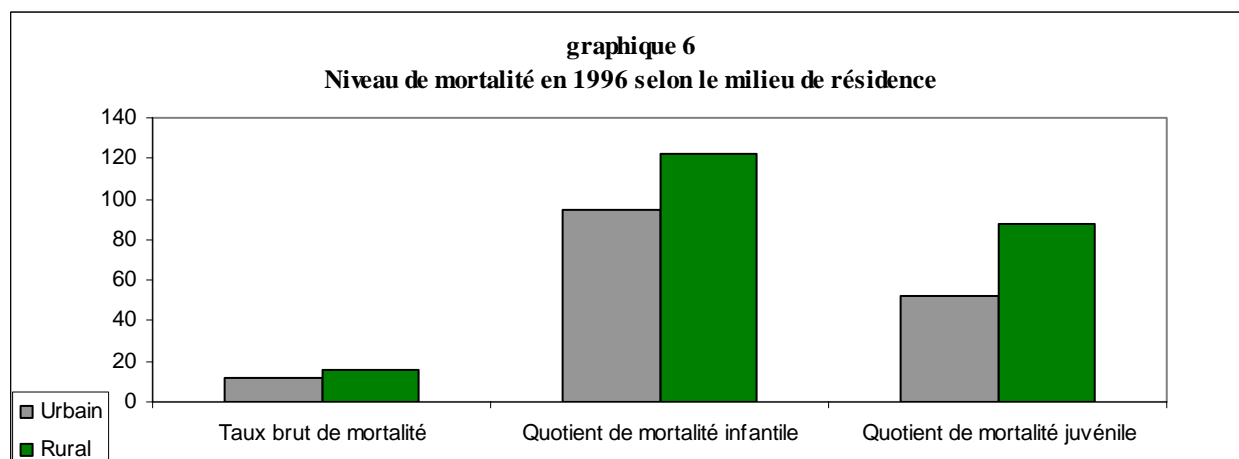


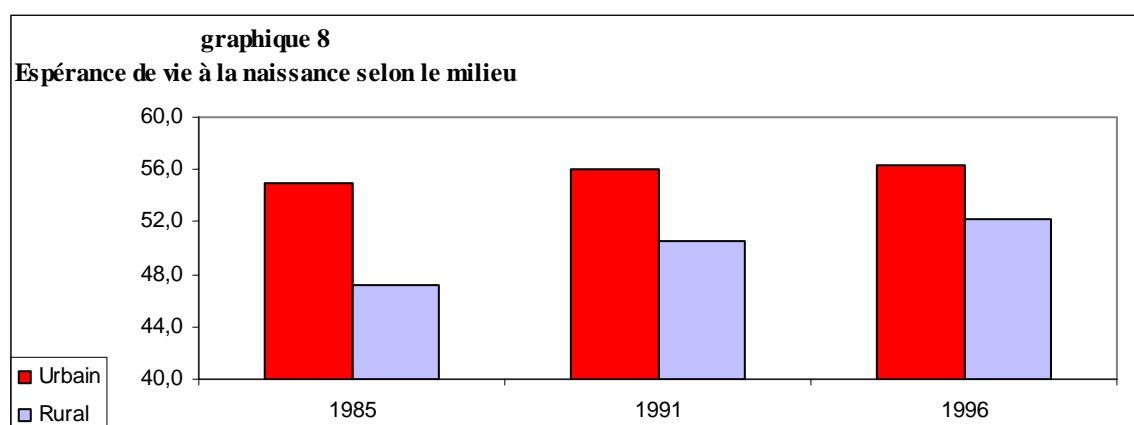
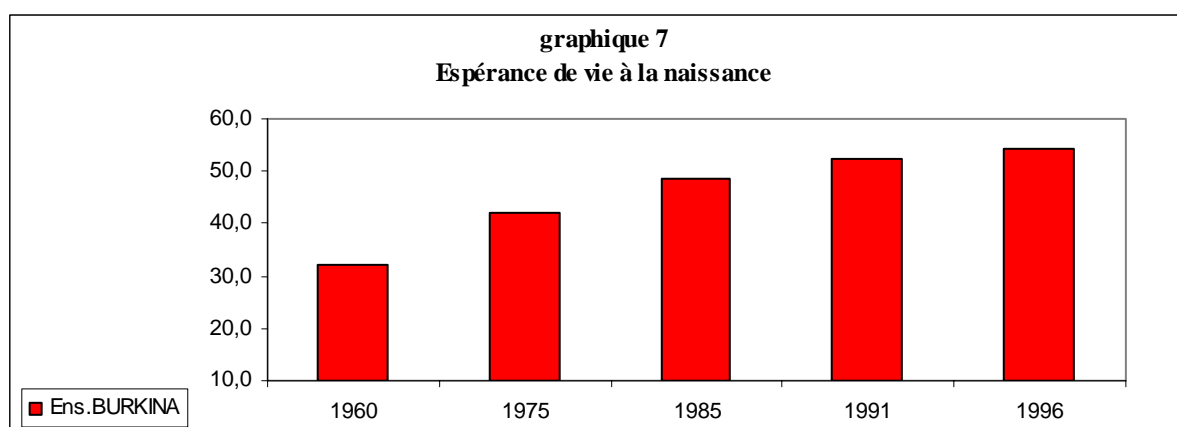
Tableau 7 : Espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence

Milieux de résidence	1960	1975	1985	1991	1996
Urbain	-	-	55,0	56,1	56,3
Rural	-	-	47,2	50,6	52,2
Ensemble du BURKINA	32,0	42,0	48,5	52,2	53,8

Sources : I.N.S.D.

L'espérance de vie à la naissance a connu une augmentation depuis les indépendances. Elle est passée de 32 ans en 1960 à 48,5 ans en 1985 et à 54,1 ans en 1996. Le gain annuel moyen en espérance de vie à la naissance a été de 0,56 an entre 1985-96 contre 0,65 entre 1975-85.

Les écarts sont importants entre les milieux urbain et rural.



Contraception

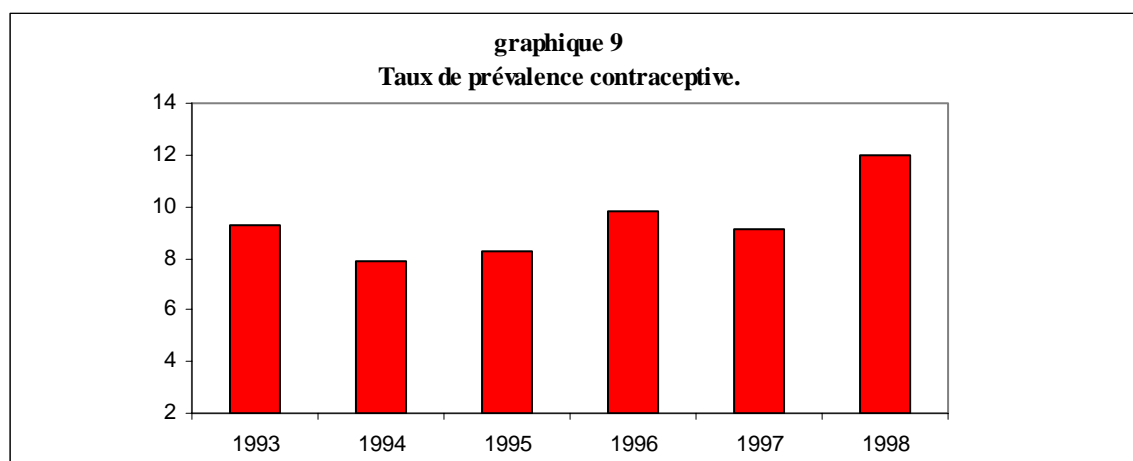
Tableau 8 : Taux de prévalence contraceptive

Libellé	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Taux de prévalence contraceptive (%).	4,8	6,3	9,1	9,3	7,9	8,3	9,8	9,1	12,0*

Sources : I.N.S.D. (* EDSBF 1998/99) et D.E.P. du Ministère de la Santé.

Le taux de prévalence contraceptive (toutes méthodes confondues) est passé de 9,3% en 1993 à 12,0% en 1998. Pour les seules méthodes modernes, la prévalence est estimée à 6% pour l'ensemble des femmes.

Le faible niveau d'utilisation des méthodes contraceptives s'expliquerait en partie par l'influence des pesanteurs socioculturelles.



Migration

Tableau 9 : Solde migratoire

Libellé	1985	1991	1994	1996
Solde migratoire	-11539,0	-17500,0	-34000,0	- 80243,0

Sources : I.N.S.D.

Les migrations internes sont essentiellement dues à l'exode rural notamment vers les deux principales villes du pays à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. En outre il y a des mouvements de populations du fait du déficit pluviométrique qui prévaut dans certaines régions à l'endroit des plaines aménagées et des zones beaucoup mieux arrosées.

Les déplacements en dehors du pays se font en général vers les pays voisins en particulier la Côte d'Ivoire.

DEFINITIONS DU SECTEUR POPULATION

Parité moyenne à 50ans : c'est le nombre d'enfants qu'a obtenu une femme à la fin de sa vie féconde

Taux brut de mortalité : il mesure le nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.

Quotient de mortalité infantile : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

Taux de mortalité infantile : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.

Quotient de mortalité juvénile : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

Taux de prévalence contraceptive : c'est la proportion des femmes utilisant des méthodes contraceptives, toutes méthodes confondues.

Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

Accroissement naturel (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.

Temps de doublement : c'est la durée de doublement d'une population. Elle est exprimée en années.

Solde migratoire : c'est la différence entre les entrants (immigrants) et les sortants (émigrants) au sein d'une population donnée au cours d'une année.

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

LOGEMENT

L'habitat au Burkina Faso en 1998 est dominé par deux types de logement.

Il s'agit principalement des cases avec 67,8% et les logements à bâtiment unique avec 26,9%.

Les murs sont essentiellement en banco (simple ou amélioré) et les toitures généralement sont en banco, en tôle ondulée et en chaume.

Les sols sont pour la plupart en terre battue.

La grande partie des ménages sont propriétaires de leur logement (85,5%).

La location existe principalement en ville.

Principaux tableaux

Tableau1: Type de logement selon le milieu résidence

Tableau2: Type de mur selon le milieu résidence

Tableau3: Mode d'occupation du logement selon le milieu de résidence

Tableau4: Répartition des ménages selon la nature de la toiture du bâtiment principal et le milieu de résidence

Tableau5: Répartition des ménages selon la nature du sol du bâtiment principal et le milieu de résidence

Une habitation décente dépend en partie des matériaux utilisés pour sa construction.

Au Burkina Faso plus de 80% des ménages vivent dans des logements dont les murs sont en banco. Cette proportion est de 88,3% en milieu rural contre 52,7% en milieu urbain.

Tableau1 : Type de logement selon le milieu de résidence

Milieu de Résidence	Urbain		Rural		Burkina	
	1994	1998	1994	1998	1994	1998
Immeubles	0,7	0,5	0,2	0,1	0,3	0,0
Villas	7,7	7,6	0,9	2,0	2,2	0,4
Bâtiments uniques	51,7	60,7	21,2	34,5	27,1	26,9
Plusieurs bâtiments	37,1	25,2	35,2	7,8	35,6	2,7
Cases	2,6	5,8	41,9	53,8	34,3	67,8
Autres	0,2	0,2	0,5	1,7	0,4	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSD enquête prioritaire I et II

En 1998 on remarque une prédominance de deux types de logements : les cases (67,8%) et les bâtiments uniques (26,9%). Alors qu'en zone urbaine, la majorité des ménages vivent dans des maisons individuelles simples (60,7%), en zone rurale ce sont les cases (53,8%) qui prédominent.

En zone urbaine la proportion du logement de type villa n'a pas connu un changement notable de 1994 à 1998.

Tableau2 : Type de mur selon le milieu de résidence

Milieu Résidence	Urbain			Rural			Ensemble Burkina		
	1991	1994	1998	1991	1994	1998	1991	1994	1998
Paille	0,5	0,6	0,3	7,7	3,9	8,1	6,7	3,3	6,3
Banco(simple et amélioré)	66,0	47,2	52,7	89,9	87,9	88,3	86,3	80,1	80,3
Dur	32,7	52,0	46,6	1,2	7,5	2,3	5,6	16,1	12,3
Autres	0,8	0,1	0,5	1,4	0,7	1,2	1,4	0,6	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100,0	100,0	100

Sources: INSD enquête prioritaire I, II et enquête démographique

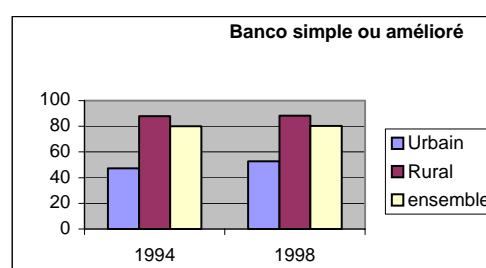
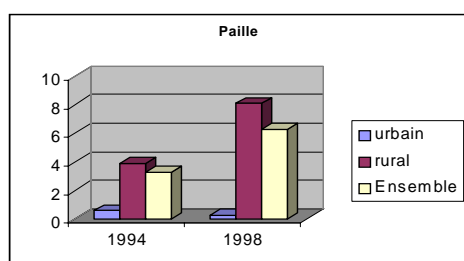


Tableau3: Mode d'occupation des Logements selon le milieu de résidence

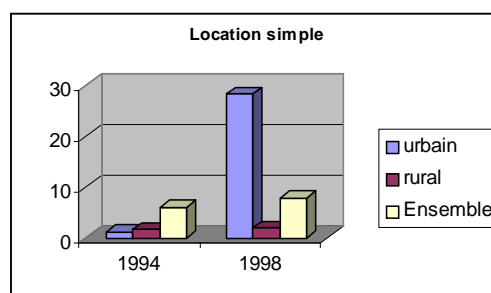
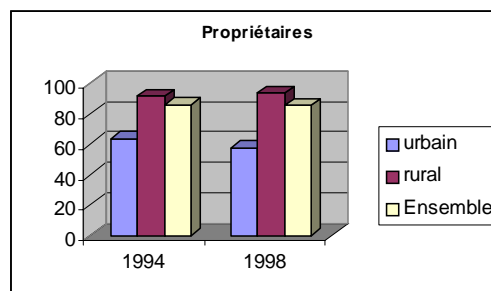
Milieu de Résidence	Urbain			Rural			Ens Burkina		
Mode d'occupation du logement	1991	1994	1998	1991	1994	1998	1991	1994	1998
Propriétaire	65,6	63,9	57,8	92,9	91,4	93,6	89,0	86,0	85,5
Location-vente	4,0	1,0	1,0	0,3	0,0	0,1	0,8	0,2	0,3
Location- simple	18,0	1,1	28,4	0,6	1,7	2,0	3,0	6,1	7,9
Hébergé gratuit	11,5	10,6	12,6	5,6	6,7	4,2	6,4	7,4	6,1
Autres	0,9	0,2	0,2	0,7	0,2	0,3	0,8	0,2	0,3
Ensemble	100	100,0	100	100	100	100	100	100	100

Source: INSD Enquête prioritaire I, II et enquête démographique

Au Burkina Faso en 1998 plus de 85% des ménages sont propriétaires de leur logement (57,8% en milieu urbain contre 93,6% dans la zone rurale).

On constate cependant que la proportion des ménages propriétaires a légèrement baissé entre 1994 et 1998. Les difficultés liées aux modalités d'acquisition des parcelles loties en ville et le coût élevé des matériaux de construction rendent l'accès à la propriété très difficile dans les zones urbaines.

La location vente est restée sans changement sur la période 1994 /1998 en ville alors que la location simple a connu une hausse significative passant de 1,1% en 1994 à 28,4% dans la même zone.

**Tableau4: Répartition des ménages selon la nature de la toiture du bâtiment principal et le milieu de résidence**

Année 1998

Nature de la toiture	Urbain	Rural	Ensemble
Béton	0,9	0,0	0,2
Tôle	92,2	23,5	39,0
Tuile	0,3	0,3	0,3
Terre battue	4,3	33,4	26,8
Paille	2,2	42,1	33,1
Autres	0,1	0,7	0,6
Ensemble	100	100	100

Source: INSD Enquête prioritaire II

Pour l'ensemble du pays, trois types de matériaux sont généralement utilisés pour la construction de la toiture des logements. Ce sont essentiellement la tôle (39 %), la paille (33,1%) et enfin la terre battue (26,8%). On note cependant une forte prédominance des toitures en tôle ondulée dans la zone urbaine (92,2%). Dans la zone rurale, les matériaux naturels comme la paille et la terre battue constituent l'essentiel des toitures avec respectivement 42,1% et 33,4%.

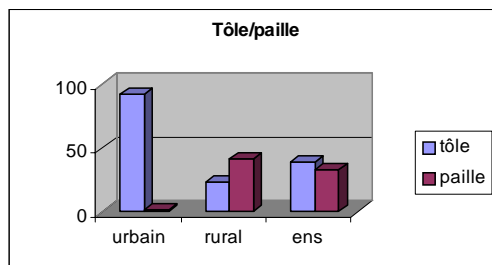


Tableau5 :Répartition des ménages selon la nature du sol du bâtiment principal et le milieu de résidence

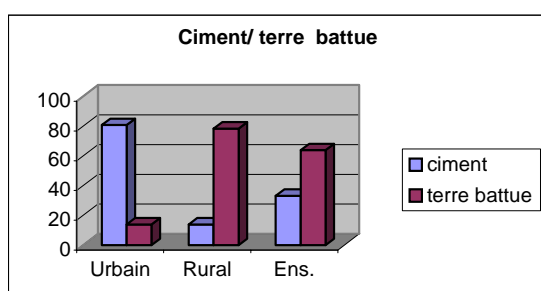
Année 1998

Milieu de résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Matériel du sol			
Carreau	4,9	0,0	1,1
Ciment	80,7	19,3	33,2
Terre battue/sable	13,9	78,4	63,8
Autres	0,5	2,3	1,3
Ensemble	100	100	100

Source: INSD Enquête prioritaire II

La nature du sol d'un logement dépend généralement des matériaux utilisés pour construire les murs. Les bâtiments en dur pour la plupart du temps ont un sol revêtu en ciment ou en carreau tandis que les maisons en banco ont un sol soit en ciment soit en terre battue.

On note cependant que deux types d'éléments composent l'essentiel des sols des logements. Ce sont les sols en terre battue 63,8% et les sols en ciment 33,2%. En milieu urbain plus de 80% des logements des ménages ont un sol revêtu de ciment alors qu'en milieu rural plus de 78% des maisons ont le sol en terre battue.



EDUCATION

L'éducation est un des facteurs déterminants du développement humain durable. Malheureusement, le système éducatif burkinabé traverse une situation difficile. Le défi majeur du pays est de parvenir à satisfaire la forte demande d'éducation et à atteindre la scolarisation universelle.

L'accès à l'enseignement demeure encore limité. Seulement deux enfants sur cinq en âge d'aller à l'école y ont accès ; les infrastructures étant en deçà de la demande scolaire et certains parents sont toujours réticents pour scolariser leurs enfants.

Outre le faible niveau de scolarisation et en dépit des actions menées, les disparités ne sont pas encore résorbées. Les infrastructures sont beaucoup plus concentrées dans les villes qu'en campagne et certaines provinces battent le record de sous-scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général moins scolarisées que les garçons.

La qualité de l'enseignement se détériore d'année en année. L'encadrement pédagogique est insuffisant tout comme le matériel didactique. Les taux de déperdition sont de plus en plus élevés et le taux de passage du primaire au secondaire faible.

Principaux tableaux

Tableau 1: Données générales sur les dernières années

Tableau 2 : Taux bruts d'admission au CPI par sexe

Tableau 3 : Effectifs de l'enseignement primaire

Tableau 4: Evolution des taux brut de scolarisation par province

Tableau 5: Evolution des taux de scolarisation par sexe

Tableau 6: Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître

Tableau 7: Taux de réussite

Tableau 8: Proportion de redoublants par sexe (%)

Tableau 9 : Taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence

Tableau 10: Effectif de l'enseignement secondaire

Tableau 11: Infrastructures dans l'enseignement secondaire

Tableau 12: Taux de scolarisation de l'enseignement secondaire

Tableau 13: Effectifs des étudiants

Tableau 14: Dépenses budgétaires de l'Etat et de l'Education

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

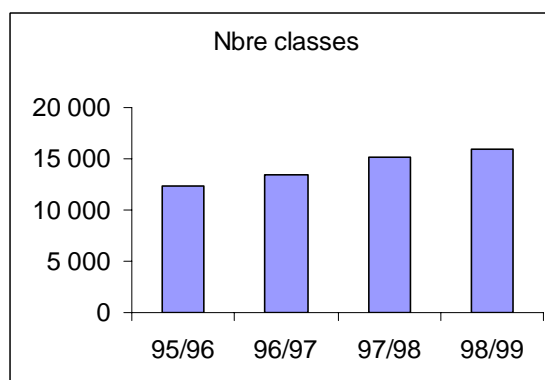
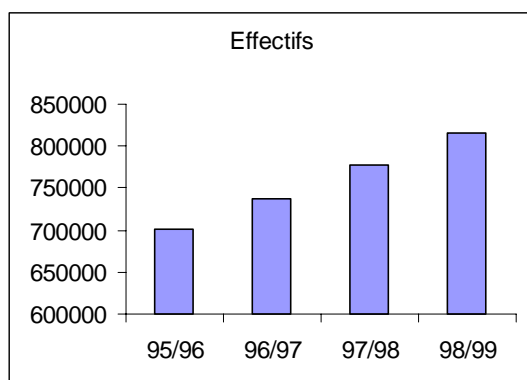
L'accès à l'enseignement formel demeure très limité au Burkina.

Pour l'année scolaire 1998/99, le taux brut de scolarisation était de 40,5% contre une moyenne africaine de près de 60% dont 70% pour un pays comme le Sénégal.

Tableau 1: Données générales sur les dernières années

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	
Effectifs	650699	700 995	738107	777691	816363	
Nombre écoles	3233	3 593	3819	4132	4518	
Nombre classes	11262	12 290	13413	15104	15980	
Enseignants	13849	14 784	14013	16724	16457	
Redoublants	105696	111843	118715	132296	144594	
Taux brut de scolarisation(%)	36,9	37,7	38,4	40,9	40,5	
	Variation par rapport à l'année précédente					Moyenne
Effectifs	-	7,7	5,3	5,4	5,0	5,8
Nombre écoles	-	11,1	6,3	8,2	9,3	8,7
Nombre classes	-	9,1	9,1	12,6	5,8	9,2
Enseignants	-	6,8	-5,2	19,3	-1,6	4,8
Redoublants	-	5,8	6,1	11,4	9,3	8,2

Sources : DEP/MEBA



Les effectifs des élèves du primaire ont connu un accroissement sensible passant de 650 699 en 94/95 à 816 363 en 98/99 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5,8% sur la période.

En dépit de cette progression, le taux brut de scolarisation au Burkina reste l'un des plus bas de la sous région. Seulement 2/5 des enfants en âge d'aller à l'école y ont accès.

L'évolution des taux est globalement faible (1 à 2 points par an).

Les causes de cette contre performance sont liées entre autres à :

- l'insuffisance du nombre d'écoles, de classes et de maîtres,
- la pauvreté et l'analphabétisme de la plupart des parents d'élèves (près de 85% de la population est analphabète)
- La réticence de certains parents de scolariser leurs enfants particulièrement les filles
- l'éloignement de l'école par rapport au lieu de résidence. Dans certaines localités, il faut parcourir 5 à 10 km pour atteindre l'école

Au cours des cinq dernières années scolaires, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus lente (4,8%) que celle des effectifs d'élèves, d'écoles et de classes. Le nombre d'élèves n'a augmenté que de 5,8% en moyenne contre 8,7% pour les écoles et 9,2% pour les classes. En chiffres absolus, le nombre d'enseignants est passé de 13849 à 16457 sur la période soit un accroissement moyen de 522 maîtres supplémentaires par an. Le nombre d'écoles a augmenté en moyenne de 257 par an et celui des classes de 944.

Au cours des deux dernières années scolaires, le nombre d'enseignants a baissé de 1,6% contre une augmentation respective de 5,0% des effectifs des élèves, de 9,3% du nombre d'écoles et de 5,3% pour les classes. En chiffres absolus, le nombre d'enseignants a baissé de 267 maîtres par rapport à l'année scolaire précédente alors que le nombre d'élèves augmentait de 38 672, le nombre d'écoles de 386 et les classes de 876.

Tableau 2 : Taux bruts d'admission au CP1 par sexe

	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
Garçons	41,4	40,7	39,2	40,4	
Filles	25,6	25,6	23,3	27,6	
Ensemble	33,5	33,1	31,3	34,0	

Sources : DEP/MEBA

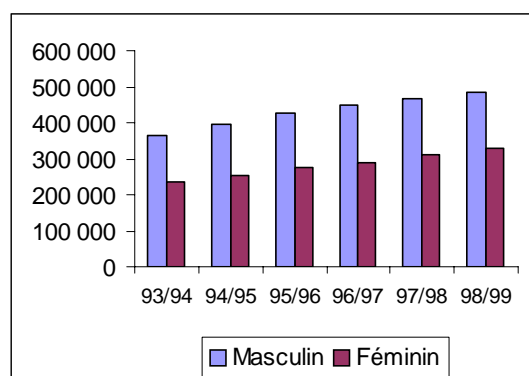
L'accès à l'enseignement primaire demeure encore limité.

D'une manière générale, le taux d'admission au CP1 oscille entre 31 et 34%. Les filles sont encore moins nombreuses à y accéder.

Tableau 3 : Effectifs de l'enseignement primaire

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	
Masculin	395911	426165	447067	467195	486293	
Féminin	254284	274830	291040	310496	330070	
Ensemble	650195	700995	738107	777691	816363	
	variation par rapport à l'année précédente					moyenne
Masculin	-	7,6	4,9	4,5	4,1	5,3
Féminin	-	8,1	5,9	6,7	6,3	6,7
Ensemble	-	7,8	5,3	5,4	5,0	5,9

Sources : DEP/MEBA



Le rythme de croissance des effectifs féminins a été légèrement supérieur à celui des garçons: 6,7% contre 5,3%. Cet écart s'est accentué au cours des deux dernières années scolaires: 6,3% pour les filles contre 4,1% pour les

garçons. Des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles, toutefois ils ne devraient pas se faire au détriment des garçons.

Infrastructures dans le primaire

Entre 1994/95 et 1998/99, le nombre d'écoles primaires est passé de 3233 à 4518 soit un accroissement moyen de près de 40%. Cela reste insuffisant compte tenu de la progression des effectifs scolarisables et du ratio élèves/classe.

On constate une inégale répartition des infrastructures scolaires entre les provinces et les zones de résidence : les zones urbaines sont les plus privilégiées alors que les zones rurales sont plus importantes en nombre; les écoles à 6 classes se trouvent surtout dans les centres urbains alors qu'en milieu rural ce sont les écoles à 3 classes qui dominent.

Dans certaines régions, beaucoup d'écoles sont dans un état relativement médiocre qui nécessiterait des réparations ; certaines classes ne disposent pas de tables-bancs en nombre suffisant.

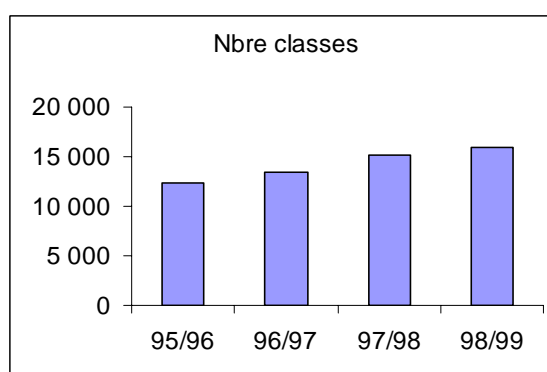
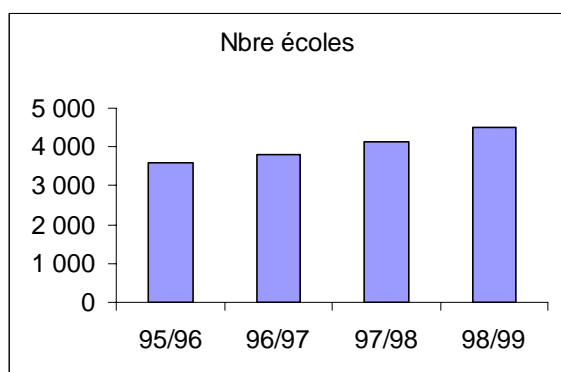


Tableau 4: Evolution des taux brut de scolarisation par province

	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
Bam	34,93	38,16	35,6	34,7	37,1
Bazega	34,49	35,53	38,9	40,3	38,1
Bougouriba	32,67	35,18	38,2	37,8	39,3
Boulgou	31,35	32	34,9	36	36,3
Boulkiemdé	45,6	48,27	50,2	50,2	47,2
Comoé	41,63	44,32	53,4	54,4	49,6
Ganzourgou	21,21	22,83	25	26,3	29
Gnagna	10,71	11,94	13,1	13,5	14,9
Gourma	17,78	19,42	26,4	27,7	27,9
Houet	53,88	55,55	65,7	64,6	63
Kadiogo	85,83	83,51	88,7	87,9	90,4
KénéDougou	37,21	38,06	38,6	39,7	39,3
Kossi	21,29	22,13	25,9	29,9	28
Kouritenga	31,12	32,98	36,1	37,3	36,8
Mouhoun	38,21	40,43	42,9	42,5	40,4
Nahouri	40,63	45,05	46,6	44,8	41,5
Namentenga	13,76	18,38	18,5	20,5	21,6
Oubritenga	37,97	39,78	41,6	40,9	38,4
Oudalan	16,72	16,1	18,5	18,6	20,3
Passoré	35,11	38,13	38,5	39,3	40,8
Poni	19,66	21,65	29,1	32,6	29,4
Sanguié	42,03	46,36	49	49,5	46,7
Sanmatenga	20,98	23	23,6	25,7	28
Séno	12,62	11,81	15,4	15,3	16,1
Sissili	26,26	28,03	37,5	38,4	37,1
Soum	13,94	16,54	16,1	16,6	19,3
Sourou	40,72	42,51	39,2	39,3	42
Tapoa	16,12	15,91	16	17,7	18,6
Yatenga	42,32	45,7	46,1	48,2	49,2
Zounwéogo	32,34	35,27	37,7	38	36,3
Balé			44,8	44,6	38,8
Banwa			22,9	28,3	28,8
Ioba			38,1	40,8	38,7
Komandjoari			3,2	7,6	11,9
Kompienga			23,4	26,1	32,2
Koulpelogo			19	19,3	21,7
Koourwéogo			38,7	40,8	37,4
Leraba			33,3	36,1	33,8
Loroum			31	32,8	30,2
Nayala			75,9	77	54,8
Noumbiel			19,7	19,2	21,6
Tuy			36,7	36,4	34,4
Yagha			6,3	10,6	14,3
Ziro			21	23,9	23,9
Zondoma			44,7	47,5	40,1
Burkina Faso	35,69	37,47	38,42	40,9	40,5

Sources : DEP/MEBA

Carte des taux de scolarisation (%) des provinces

Certaines provinces sont plus scolarisées que d'autres. Pour l'année scolaire 1998/99, on note :

- 11 provinces dont le taux brut de scolarisation est inférieur à 25%. Parmi ces provinces, les moins scolarisées sont la Komandjoari (11,9%); le Yagha (14,3%); la Gnagna (14,9%); le Séno (16,1%) ; la Tapoa (18,6%) et le Soum (19,3%).
- 27 provinces dont le taux brut de scolarisation varie de 27,9% dans le gourma à 42% dans le Sourou.
- 4 provinces dont le taux brut de scolarisation est relativement élevé : il s'agit du Sanguié (46,7%), du Boulkiemdé (47,2%), du Yatenga (49,2%) de la Comoé (49,6%).
- 3 provinces qui sont les plus favorisées en matière de taux de scolarisation. Il s'agit du Kadiogo (90,4%) , du Houet (63%) et du Nayala (54,8%).

Comme pour la majorité des indicateurs au Burkina, des différences existent dans les taux de scolarisation selon que l'on considère le milieu de résidence (urbain, rural) ou le sexe (filles, garçons).

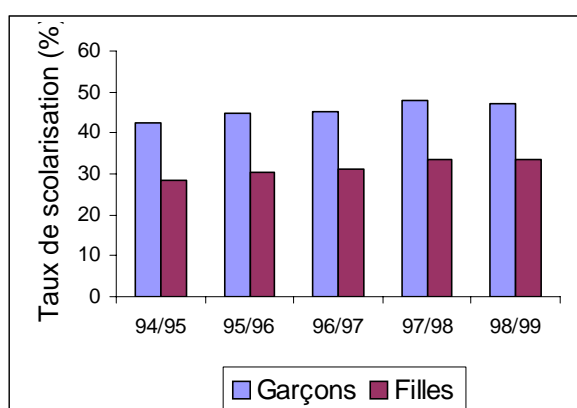
Taux de scolarisation par sexe.

Selon que l'on considère le milieu de résidence et le sexe, des différences existent entre les taux de scolarisation. La différence entre filles et garçons a varié certaines années du simple au double. Des efforts restent à faire en matière de scolarisation.

Tableau 5: Evolution des taux de scolarisation par sexe

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Garçons	42,5	44,73	45,3	48	47,1
Filles	28,55	30,38	31,08	33,4	33,6
Ensemble	36,85	37,72	38,42	40,9	40,5

Sources : DEP/MEBA



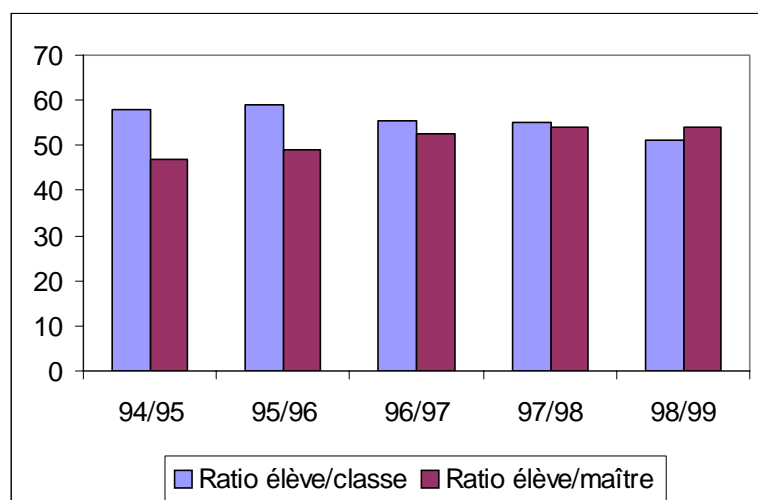
Taux d'encadrement

Le ratio élèves / maître reste dans les proportions globalement acceptables au Burkina : cela vient du fait que l'enseignement primaire fait de plus en plus appel à la fois à des maîtres à temps plein et aux maîtres à temps partiel, même si on peut toute fois s'interroger sur la qualité de ces maîtres.

Tableau 6 : Ratio élèves/classe et ratio élèves/maître

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Ratio élève/classe	58	59	55,3	55	51
Ratio élève/maître	47	49	52,7	54	54

Sources : DEP/MEBA



Pour l'ensemble du pays, un enseignant a en charge en moyenne 54 élèves. Cette moyenne est de 40 dans la Gnagna et atteint 80 dans les centres urbains. Il n'est pas rare de trouver des classes de plus de 100 élèves dans les villes comme Ouaga et Bobo.

Les seules provinces du Kadiogo et du Houet regroupent 25 % des effectifs d'encadrement alors qu'elles ne représentent que 14 % de la population scolarisable de 7-12 ans révolus. Certaines classes des villes de Ouaga et Bobo ont 2 à 3 maîtres pendant que certaines classes des zones rurales manquent d'enseignants.

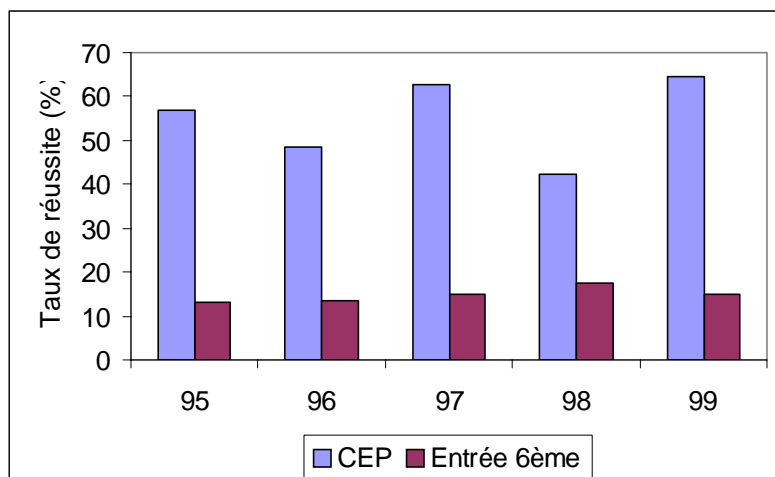
Taux de réussite aux examens

Les taux de réussite à l'entrée en 6^{ème} sont nettement plus faibles que ceux du CEPE pour les deux sexes. Il faut noter que l'évolution du taux de réussite à l'entrée en 6^{ème} est tributaire du nombre de places disponibles au niveau des classes de 6^{ème} des lycées et collèges publics.

Tableau 7: Taux de réussite

	95	96	97	98	99
CEP	57,0	48,4	62,6	42,4	64,6
Entrée en 6 ^{ème}	13,2	13,5	14,9	17,4	14,9

Sources : DEP/MEBA



Les redoublants au primaire

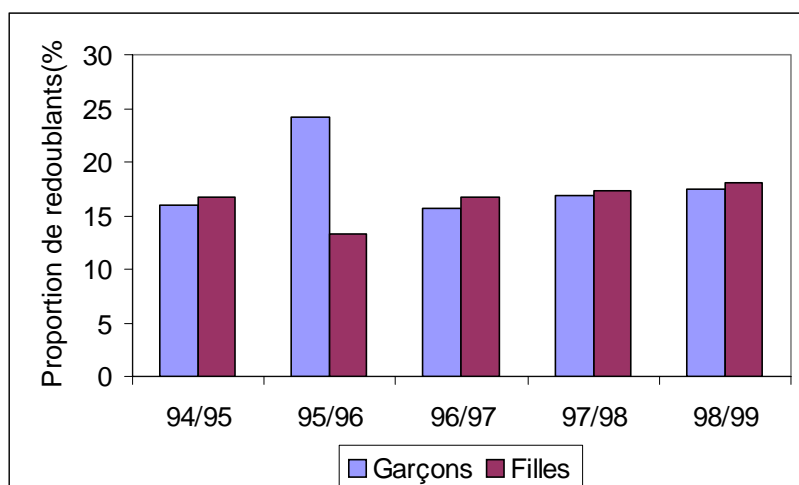
La proportion de redoublants (toutes classes confondues) est assez importante et va croissante d'année en année. Elle est plus importante chez les filles que chez les garçons.

Cette forte proportion témoigne de l'inefficacité du système éducatif burkinabé.

Tableau 8 : Proportion de redoublants par sexe (%)

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Garçons	16,0	24,2	15,7	16,8	17,5
Filles	16,8	3,3	16,7	17,3	18,0
Ensemble BF	16,3	16,0	16,1	17,0	17,7

Sources : DEP/MEBA



En effet, sur 1000 élèves entrant dans le système en première année (CP1) 386 parviendront au CM2 dont seulement 105 sans redoublement. En moyenne 12,2 années / élèves sont nécessaires à la production d'un certifié soit plus de 2 fois le coût normal. Les acquisitions scolaires sont faibles.

ALPHABETISATION

La grande majorité de la population burkinabé est analphabète. Plus de 80% de la population âgée de 15 ans et plus ne sait lire ni écrire dans une langue quelconque. Le taux d'alphabétisation est resté constant depuis 1994.

Tableau 9 : Taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence

	1994	1998
Urbain		
Masculin	61,7	59,9
Féminin	40,9	42,0
Ensemble	51,6	50,6
Rural		
Masculin	18,8	15,6
Féminin	5,7	6,8
Ensemble	11,8	10,8
Ensemble		
Masculin	27,1	24,8
Féminin	11,4	12,9
Ensemble	18,9	18,4

Le taux d'alphabétisation est proportionnellement 5 fois plus élevé en milieu urbain (50,6%) qu'en milieu rural (10,8%). Ce sont les grands centres qui sont généralement les plus favorisés. A titre d'exemple, le taux d'alphabétisation de Ouaga est de 58,7 % en 1998.

Les hommes sont proportionnellement deux fois plus alphabétisés que les femmes. La discrimination sexuelle dans la scolarisation serait à l'origine de cette différence.

Cependant on observe une certaine amélioration de l'alphabétisation des femmes en milieu rural. L'écart entre les taux masculin et féminin est passé de 13 points en 1994 à 9 en 1998.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

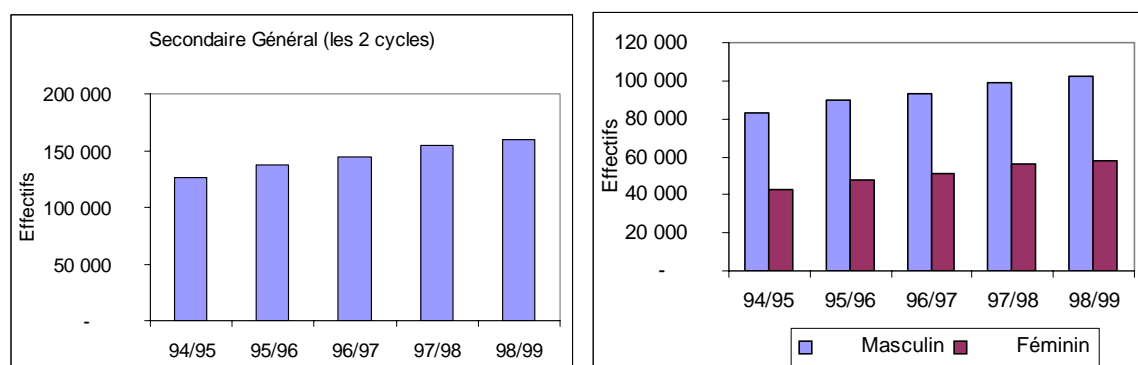
L'enseignement secondaire présente également des insuffisances.

Tableau 10 : Effectif de l'enseignement secondaire

		94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Secondaire Général 1er cycle		108 114	116170	122590	130213	133509
Masculin		69 285	73794	77054	80557	82256
Féminin		38 829	42376	45536	49656	51253
Secondaire Général 2nd cycle		18 051	21087	21751	24573	26587
Masculin		13 708	15815	16464	18412	19728
Féminin		4 343	5272	5287	6161	6859
Secondaire Général (2 cycles)		126 165	137257	144341	154786	160096
Masculin		82 993	89609	93518	98969	101984

Féminin		43 172	47648	50823	55817	58112
---------	--	--------	-------	-------	-------	-------

Sources : DEP/MESSRS



Les effectifs des élèves du secondaire ont connu un accroissement sensible passant de 126 165 en 94/95 à 160 096 en 98/99 soit un taux d'accroissement relatif de près de 27%. Cette progression résulte d'un accroissement d'environ 23% au niveau du premier cycle et de 47% au second cycle.

On note que les effectifs féminins ont augmenté d'environ 35% contre 23% pour les masculins sur la même période.

Infrastructures dans le secondaire

Le Burkina disposait en 1998/99 de 380 établissements d'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) contre 234 en 1993/94 soit un accroissement de plus de 62%.

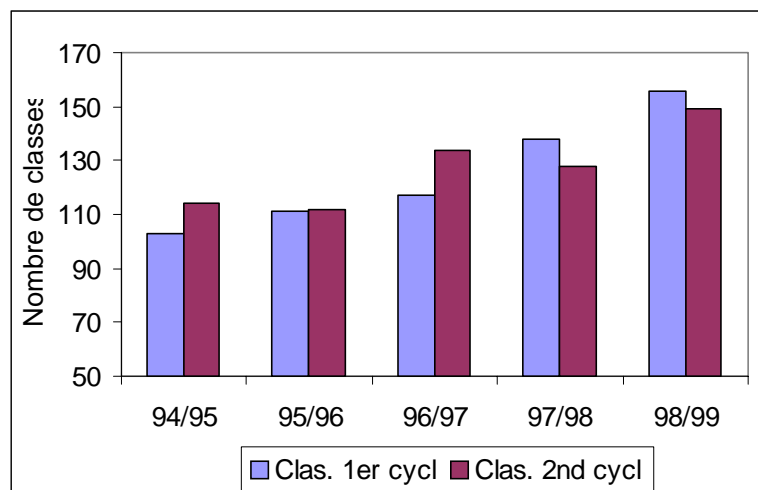
Le nombre d'établissements d'enseignement général est passé de 205 à 329 sur la même période, soit un taux d'accroissement relatif de 60% et un taux d'accroissement annuel moyen de 9%. Le nombre de classes a augmenté proportionnellement à celui des établissements, passant de 1865 à 2656 pendant la même période soit un accroissement relatif de 42,4% et un taux d'accroissement annuel moyen de 7%. Cette croissance est restée néanmoins insuffisante si l'on sait que le ratio nombre d'élèves par classe est en baisse passant de 58 en 1994 à 51 en 1998. Par contre, dans les grands centres urbains, le ratio atteint 90 et parfois 100.

Au niveau de l'enseignement technique et professionnelle, le nombre de classes a augmenté d'environ 33%. Les effectifs moyens par classe sont plus bas dans l'enseignement technique. L'accès y est difficile notamment à cause du coût de la scolarité. Pour l'essentiel, l'enseignement technique relève de l'initiative privée. Le secteur privé contrôle en effet environ 80 % des établissements techniques.

Tableau 11: Infrastructures dans l'enseignement secondaire

	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Secondaire Général						
Etablissements	205	235	252	272	307	329
Clas. 1er cycl	1 534	1690	1824	1954	2042	2107
Clas. 2 nd cycl	331	382	432	482	513	549
Total classes	1865	2072	2256	2436	2555	2656
Secondaire Tech + prof.						
Etablissements	29	33	41	42	51	51
Clas. 1er cycl	103	111	117	138	156	146
Clas. 2nd cycl	114	112	134	128	149	142
Total classes	217	222	251	266	305	288

Sources : DEP/MEBA



Taux de scolarisation dans le secondaire

Le taux de scolarisation au secondaire reste faible. En 1999, près de 65% des candidats obtenaient le CEPE, mais seulement 14,8 % réussissaient au concours d'entrée en 6^e.

Le taux de passage du primaire au secondaire (taux de transition) est très faible et est en baisse : de 29 % en 1994 /95, il n'a été que d'environ 20% en 1999.

Tableau 12: Taux de scolarisation de l'enseignement secondaire

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Garçons	12,3	12,9	13,4	13,6	13,7
Filles	6,9	7,4	7,9	8,4	8,5
Ensemble	9,7	10,2	10,7	11,0	11,1

Sources : DEP/MEBA

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

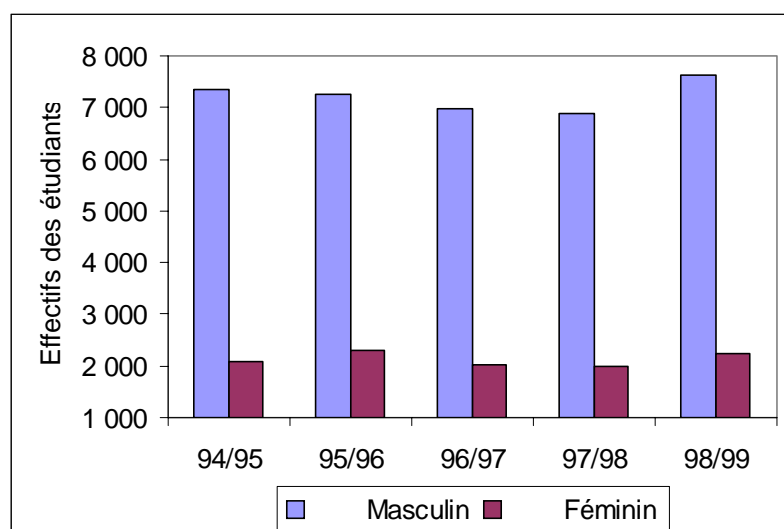
L'accès à l'enseignement supérieur reste limité à une infime partie de ceux qui entrent dans le système scolaire, d'où le qualificatif de " élitiste ".

Les effectifs d'étudiants ont peu évolué. L'accroissement annuel moyen n'a été que de 1,3%. Les effectifs ont été en baisse de 1994 à 1997. Cette baisse a été plus importante au niveau de la FLASHS, de la FAST et de la FASEG.

Tableau 13 : Effectifs des étudiants

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
FLASHS	2 883	3096	2916	2874	3271
FAST	1 584	1608	1656	1557	1755
FASEG	2 126	1850	1532	1628	1822
FSS	801	874	923	928	970
FDSP	817	1000	959	881	1040
ESI	92	83	83	99	99
IDR	72	62	78	85	85
INSE / ENSK	696	688	649	611	628
IUT	381	270	204	208	208
Ensemble	9 452	9531	9000	8871	9878
Masculin	7 363	7245	6967	6877	7627
Féminin	2 089	2286	2033	1994	2251

Sources : DEP/MEBA



DEPENSES BUDGETAIRES DE L'ETAT

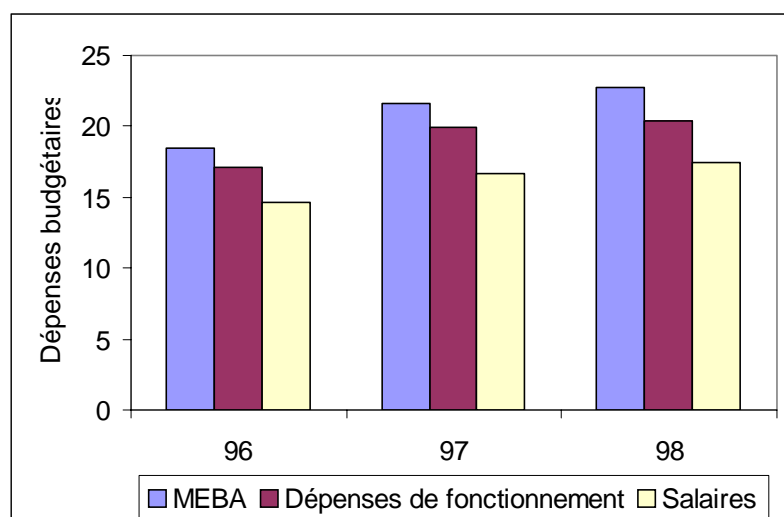
En 1998, les secteurs sociaux ont constitué 23,3% des dépenses budgétaires de l'Etat. Environ 64% de ces dépenses ont été réservées à l'éducation.

Sur la période 1996-98, les secteurs sociaux ont absorbé en moyenne 26% des dépenses budgétaires.

Tableau 14: Dépenses budgétaires de l'Etat et de l'Education

		Milliards FCFA			
		96*	97*	98*	99*
Dépenses budgétaires de l'Etat		177,4	197,50	248,60	258,50
Secteurs sociaux		48,2	54,6	57,9	84,3
Education		37,98	36,2	36,8	48,5
Dépenses de fonctionnement		26,7	33,4	33,6	42,8
MEBA		18,5	21,6	22,8	29,4
Dépenses de fonctionnement		17,1	19,9	20,4	26,4
Salaires		14,6	16,7	17,4	22
MESSRS		14	15,1	14	19
Dépenses de fonctionnement		12,8	12,5	13,2	16,4
Salaires		5,2	7,2	7,2	9,2

Source : STC-PDES / Circuit informatisé



DEFINITIONS DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation pour un enseignement donné, considère le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à ce niveau, quelque soit leur âge, et la population qui d'après les règlements nationaux devrait être scolarisée à ce niveau. C'est ainsi que l'on a des taux brut de scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur.

Taux d'admission

Le taux d'admission prend le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné (primaire) par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système.

Taux d'encadrement

Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité.

Taux de redoublement

Le taux de redoublement pour l'année d'études i , l'année scolaire t est égal au nombre d'élèves qui redoublent l'année d'études i l'année scolaire $t+1$ sur le nombre total d'élèves de l'année d'études i , l'année scolaire t .

Taux de succès aux examens (CEPE ou Entrée en 6^{ème})

C'est le nombre d'élèves ayant réussi au CEPE ou à l'Entrée en 6^{ème} l'année scolaire t sur le nombre total d'élèves de la dernière année d'études l'année scolaire t .

Taux d'alphabétisation

C'est la population alphabète de 10 ans et plus sur la population totale de 10 ans et plus, multipliée par 100. Est alphabète une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985).

SECTEUR SANTE

La santé a toujours constitué un secteur préoccupant pour les autorités burkinabé. Depuis 1992, la politique dans le domaine de la santé se caractérise par une volonté de rendre les soins accessibles à toute la population, riches comme pauvres, en milieu urbain et rural. Les priorités d'interventions sont la lutte contre les grandes endémies (paludisme, méningite, rougeole, etc...) et la santé reproductive (santé maternelle et infantile, lutte contre les MST et le SIDA, lutte contre l'excision, etc...).

La situation sanitaire reste caractérisée par une mortalité et une morbidité élevées. Les couvertures prénatale et obstétricale sont faibles surtout en milieu rural. Le SIDA connaît une évolution inquiétante et la situation sanitaire de la mère et de l'enfant devient de plus en plus préoccupante. Les infrastructures et le personnel de santé restent très insuffisants.

EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES DE SANTE

Le système de santé du Burkina comprend quatre niveaux qui assurent des soins primaires, secondaires et tertiaires :

- le centre de santé et de promotion sociale (CSPS) est le niveau de soins le plus périphérique. Il comporte un dispensaire et une maternité. Cependant il existe toujours des dispensaires et des maternités isolés.
- Le centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) constitue le deuxième niveau de soin et le premier niveau de référence pour les CSPS et pour les dispensaires et maternités isolés. Certains centres médicaux ne disposant pas encore d'antenne chirurgicale sont appelés simplement centres médicaux (CM) ;
- Le centre hospitalier régional (CHR) est le troisième niveau de soins. Il sert de référence pour les centres médicaux avec ou sans antenne chirurgicale ;
- Le centre hospitalier national (CHN) est le niveau le plus élevé et sert de lieu de référence pour les soins spécialisés et de site de formation des différentes catégories de personnels et de recherche.

Le nombre d'hôpitaux nationaux au Burkina qui est de 2 est resté inchangé de 1990 à 1997. Il en est de même pour les hôpitaux régionaux au nombre de 9. Le nombre de CSPS a par contre connu une croissance significative: il est passé de 612 en 1993 à 828 en 1998, soit un accroissement de 35%.

TABLEAU 1: EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES DE SANTE

Type d'infrastructures	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Hopitaux nationaux	2	2	2	2	2	2
Hopitaux régionaux	9	9	9	9	9	9
Centres médicaux	67	72	78	86	69	96
CSPS /Dispensaires / Maternités	612	628		721	759	828
Dispensaires seuls	130	132		130	130	114
Maternités seules	21	16		27	21	17

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

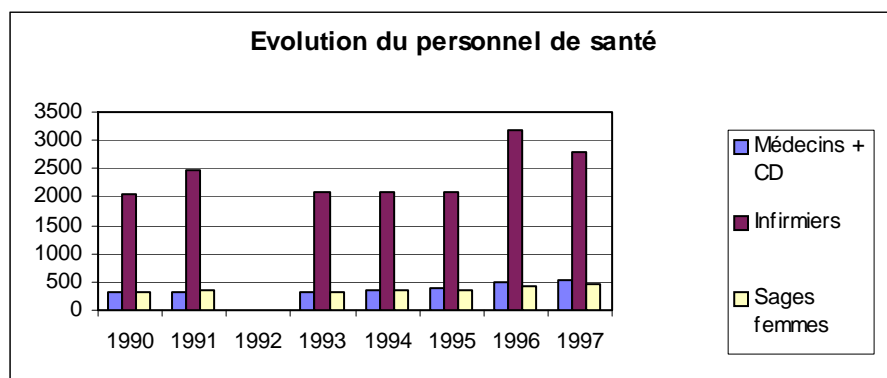
EVOLUTION DU PERSONNEL DE LA SANTE PUBLIQUE

Le personnel de la santé publique a poursuivi sa croissance durant la période de 1995 à 1997. Cette croissance a permis d'améliorer le ratio nombre d'habitants par unité de personnel, même s'il reste très au-dessus des normes de l'O.M.S. Les meilleurs niveaux concernant les médecins, les pharmaciens, les sages-femmes et les infirmiers d'Etat sont en effet tous enregistrés en 1997, et sont de 19801 hbts/médecin, 99388 hbts/pharmacien, 22325 hbts/sage-femme et 6863 hbts/infirmier breveté.

TABLEAU 2: EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNEL DE SANTE PUBLIQUE

Type de personnel	1993	1994	1995	1996	1997
Médecins	303	325	357	480	496
Chirurgiens dentistes	20	28	29	26	26
Pharmaciens	58	56	65	89	104
Assistants de santé	20				
Infirmiers diplômés d'état	825	904	792	1762	1276
Infirmiers brevetés spécialisés	180				
Infirmiers brevetés	1098	1199	1282	1406	1506
Sages femmes	315	352	357	433	463

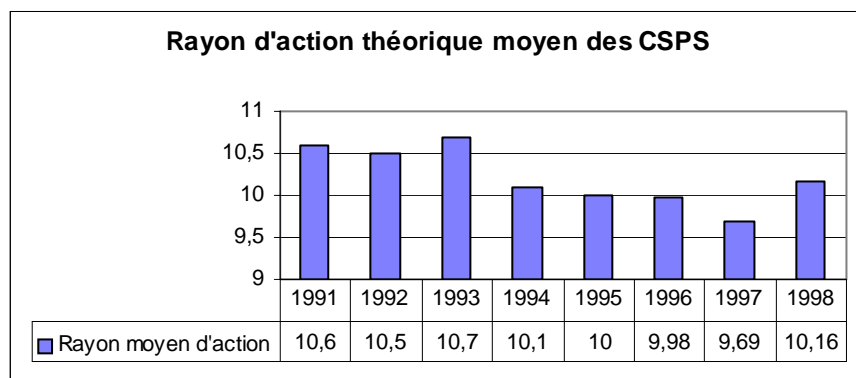
Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

**TABLEAU 3: NOMBRE D'HABITANTS PAR UNITE DE PERSONNEL**

Personnel de sante	Norme OMS	1993	1994	1995	1996	1997
Medecins	1/10.000	31955	29666	28572	20381	19801
Pharmaciens	1/20.000	166939	177466	156930	115872	99388
Sages femmes	1/5.000	30738	28233	28572	23817	22325
Infirmiers d'état	1/5.000	11736	10993	12879	5853	8101
Infirmiers brevetés	1/3.000	7576	8289	7957	7335	6863

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

RAYON D'ACTION THEORIQUE MOYEN



Le rayon d'action théorique moyen des CSPS est de 10,16 km au niveau national en 1998. Il a connu une faible variation de 1991 à 1998. Son plus fort niveau de 10,7 km a été enregistré en 1993 et son plus faible niveau de 9,69 km enregistré en 1997. Des disparités énormes existent cependant entre les provinces. Dans les

provinces de l'Oudalan, de la Kompienga, du Zoundwéogo et du Nahouri, on a enregistré en 1998 des rayons d'action moyens supérieurs à 20 km tandis que celles du Kadiogo, du Houet, du Boulkiemdé, du Passoré, du Kourwéogo, de l'Oubritenga et du Ganzourgou ont connu des rayons d'action moyens en dessous de 7 km pour la même année.

TABEAU 4: RAYON MOYEN D'ACTION THEORIQUE DES CSPS PAR PROVINCE

Province	1997	1998	Province	1997	1998
Kadiogo	2,06	1,93	Bazèga	8,52	10,16
Boulkiemdé	6,15	6,28	Sourou	10,2	10,2
Passoré	6,47	6,37	Banwa	10,37	10,37
Kourwéogo	6,87	6,58	Nayala	10,51	10,88
Oubritenga	5,95	6,7	Namentenga	11,25	11,25
Houet	7,34	6,79	Oudalan	15,65	14,85
Ganzourgou	6,81	6,81	Séno	20,35	15,17
Yatenga	6,94	7,11	Comoé	15,16	15,6
Koulpéolgo	6,49	7,44	Soum	15,63	15,63
Leraba	7,88	7,88	Gourma	16,02	16,02
Les Balés	8,35	7,98	Tapoa	16,65	17,73
Boulgou	8,44	8,06	Yagha	17,02	25,24
Bam	9,56	8,43	Kompienga	25,24	25,24
Sissili	9,04	8,73	Zoundwéogo	7,52	33,61
Sanguié	8,46	9,07	Nahouri	10,55	34,98
Sanmatenga	9,06	9,19	Kossi	11,83	
Kouritenga	24,5	9,26	Gnagna	11,87	
KénéDougou	9,72	9,39	Poni	10,52	
Mouhoun	9,3	9,53	Noumbiel	13,47	
Tuy	9,68	9,68	Bougouriba		
Loroum	9,55	9,91	Ioba		
Ensemble				9,69	10,16

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

TAUX DE COUVERTURE PRENATALE

Ce taux représente le pourcentage de femmes en grossesses qui sont suivies par un personnel médical. En 1998, il est de 58,1 au niveau national soit une augmentation de 51,2% par rapport au niveau de 1991 et de 21,5% par rapport à 1995. Cette croissance remarquable dénote d'énormes efforts consentis pour l'ensemble du pays. Cependant, des efforts particuliers méritent d'être faits dans les provinces du Séno, de l'Oudalan, du Yagha, du Poni, du Noumbiel, du Namentenga, du Yatenga, du Soum et du Loroum qui connaissent des taux de couverture prénatale en dessous de 40%.

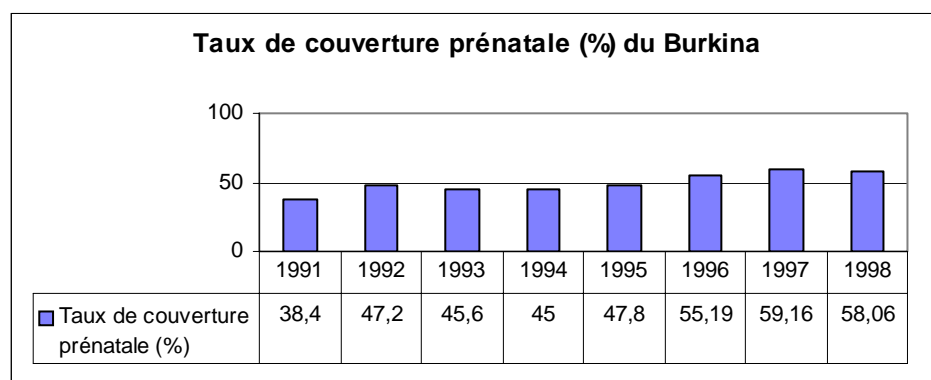


TABLEAU 5: TAUX DE COUVERTURE PRENATALE (%) PAR PROVINCE

Provinces	1997	1998	Provinces	1997	1998
Loroum	37,87	23,41	Kouritenga	64,26	60,44
Yagha	28,24	23,48	Les Balés	77,61	61,03
Poni	25,58	25,41	Koulpéolgo	48,28	61,19
Soum	21,21	27,73	Leraba	73,65	61,86
Oudalan	30,67	28,77	Sanguié	83,08	62,76
Noumbiel	20,72	31,04	Passoré	64,85	63,09
Sourou	59,74	34,77	Bougouriba	51,84	63,81
Namentenga	31,09	35,5	Houet	62	66,39
Yatenga	16,36	36,98	Nahouri	61,97	67,3
Séno	30,11	37,89	Oubritenga	75,79	71,6
Boulgou	69,57	41,35	Mouhoun	74,98	74,76
Kossi	43,74	46,34	Kadiogo	86,88	74,92
Sanmatenga	41,52	49,34	Bam	76,13	78,48
Tapoa	54,63	49,48	KénéDougou	73,03	79,56
Kourwéogo	61,31	49,71	Ioba	76,74	79,83
Banwa	71,58	52,27	Zoundwéogo	74,19	80,23
Comoé	56,24	54,99	Tuy	90,12	80,95
Gourma	56,97	56,06	Kompienga	74,9	85,79
Boulkiemdé	47,25	56,63	Ganzourgou	72,02	86,37
Gnagna	63,63	58,26	Sissili	93,01	90,15
Nayala	64,01	59,03	Bazèga	88,34	93,38
Ensemble				59,16	58,06

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

TAUX DE COUVERTURE OBSTETRICALE

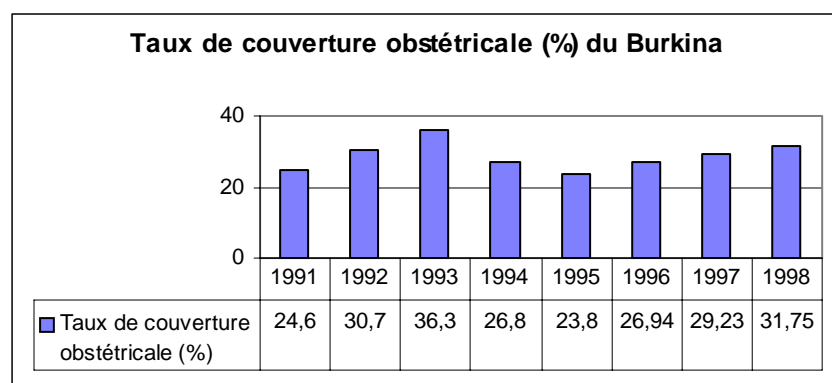


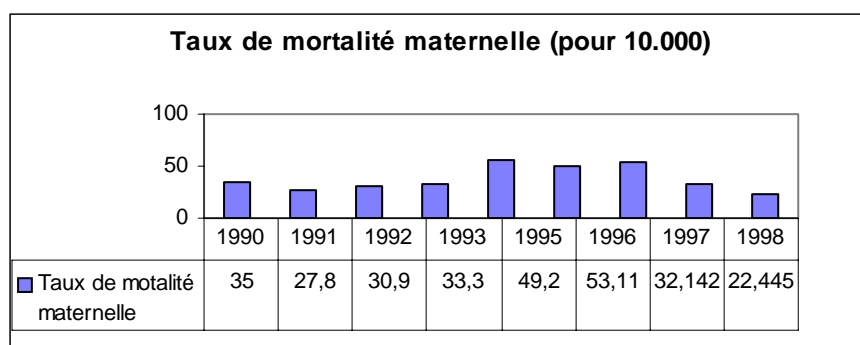
TABLEAU 6: TAUX DE COUVERTURE OBSTETRICALE (%) PAR PROVINCE

Provinces	1997	1998	Provinces	1997	1998
Nayala	31,92	3,1	Namentenga	29,25	28,4
Yagha	10,5	8,06	Bazèga	27,43	28,41
Oudalan	13,15	12,89	Passoré	35,8	29
Poni	7,62	12,91	Banwa	39,77	29,31
Séno	15,83	12,99	Kossi	23,3	29,7
Loroum	22,31	13,55	Oubritenga	35,24	33,19
Noumbiel	13,38	14,76	Ganzourgou	35,59	34,08
Boulgou	19,07	14,98	Mouhoun	38,94	34,5
Gourma	17,73	16,49	Zoundwéogo	28,95	36,06
Koulpéolgo	12,69	18,58	Houet	31,86	37,2
Bougouriba	19,58	18,83	Leraba	41,43	37,62
Yatenga	7,68	19,55	Boulkiemdé	31,53	39,32
Comoé	18,84	20,18	Sissili	36,23	42,1
Soum	10,26	20,41	Kompienga	36,73	43,4
Sanmatenga	18,88	22,34	Les Balés	63,86	43,48
Kourwéogo	27,35	23,51	Tuy	38,3	46,29
Tapoa	26,89	23,61	Bam	42,13	47,38
Gnagna	27,34	27,63	KénéDougou	40,45	49,29
Sanguié	31,77	27,71	Kadiogo	66,47	62,32
Sourou	40,1	27,87	Ioba	21,82	71,72
Nahouri	19,11	28,24	Kouritenga	33,49	87,16
Ensemble				29,23	31,75

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

Le taux de couverture obstétricale est de 31,75% au Burkina en 1998. Cela signifie que sur 100 femmes qui accouchent, seulement 32 sont assistées médicalement et les 68 dans des conditions qui laissent à désirer. Ce taux a connu une croissance de 1995 à 1998. La situation est alarmante dans certaines provinces : en effet dans les provinces comme le Nayala, le Séno, l'Oudalan, le Yagha, le Gourma, le Poni, le Noumbiel, la Bougouriba, le Yatenga, le Loroum, le Boulgou et le Koulpéolgo, on a enregistré en 1998 des taux de couverture obstétricale de moins de 20%. Ce qui veut dire que plus de 80% des femmes dans ces provinces accouchent sans assistance médicale.

TAUX DE MORTALITE MATERNELLE (pour 10.000 naissances)



Le Burkina-Faso enregistre des baisses de la mortalité maternelle depuis 1995 après avoir connue une croissance de façon générale entre 1990 et 1994 . D'une situation de 49 femmes décédées pour 10.000 naissances en 1995, le taux de mortalité maternelle est descendu à 22,4 pour 10.000 en 1998. Des disparités énormes existent entre les provinces. L'Oudalan et la Kompienga ont enregistré en 1998 des taux supérieurs à 100 pour 10.000 tandis que le Houet, la Comoé et le Kadiogo ont enregistré pour la même année des taux inférieurs à 10 pour 10.000.

TABLEAU 7: TAUX DE MORTALITE MATERNELLE POUR (10.000) PAR PROVINCE

Provinces	1997	1998	Provinces	1997	1998
Kadiogo	1	2	Sourou	33	28
Sanmatenga	43	7	Yatenga	16	28
Nayala	13	7	Les Balés	66	29
Houet	8	8	Oubritenga	12	29
Comoé	47	8	Bam	28	36
Ganzourgou	24	9	Sissili	58	37
Ioba	28	11	Loroum	30	39
KénéDougou	23	11	Namentenga	53	41
Boulgou	29	11	Yagha	292	42
Bougouriba	50	12	Gnagna	76	44
Kouritenga	25	13	Banwa	34	44
Passoré	39	13	Zoundwéogo	49	47
Kourwéogo	30	15	Tapoa	56	48
Mouhoun	35	15	Gourma	38	54
Tuy	4	16	Soum	228	55
Sanguié	22	18	Poni	163	68
Bazèga	15	18	Noumbiel	0	75
Boulkiemdé	15	22	Séno	107	76
Leraba	32	22	Kossi	104	82
Koulpéolgo	41	22	Kompienga	46	117
Nahouri	77	24	Oudalan	375	132
Ensemble				32	22

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

TAUX DE MALNUTRITION

Le pourcentage d'enfants malnutris au Burkina est de 0,6 en 1998. De 1995 à 1998, le pays a connu une année caractérisée par une forte malnutrition des enfants. Il s'agit de 1996 qui a enregistré un taux de 12,1%. Les autres années de la même période ont connu des taux en dessous de 2,5%. Les mauvaises campagnes agricoles pourraient expliquer les forts taux de malnutrition observés.

Les Balés, le Banwa, le Sourou et la Tapoa sont les provinces ayant connu des taux de malnutrition particulièrement élevés (au-dessus de 2%) en 1998.

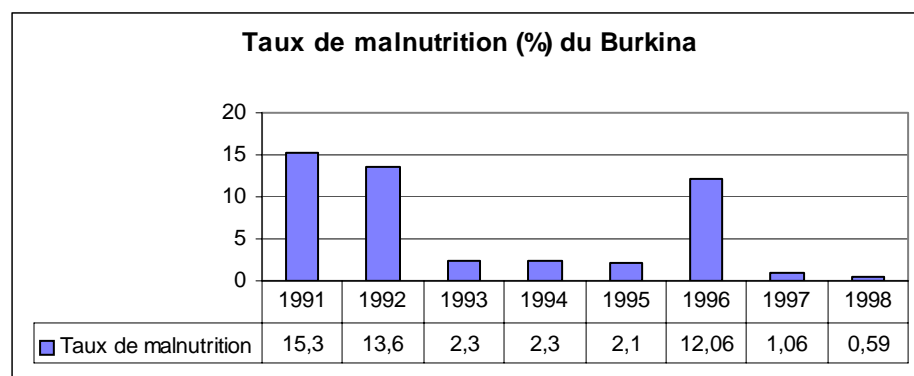


TABLEAU 8: TAUX DE MALNUTRITION (%) PAR PROVINCE

Provinces	1997	1998	Provinces	1997	1998
Tuy	0,25	0	Loroum	2,64	0,06
Séno	0,39	0	Comoé	1,22	0,13
Yagha	0,04	0	Passoré	0,7	0,17
Gourma	2,33	0	Zoundwéogo	1,3	0,17
Gnagna	9,91	0	Kouritenga	0,07	0,2
Noumbiel	0,36	0	Nayala	0,41	0,21
Sanmatenga	0,46	0	Bazèga	0,03	0,26
Namentenga	0,45	0	Mouhoun	0,63	0,35
Bam	0,32	0	Kadiogo	0,47	0,49
Sissili	0	0	Kompienga	1,77	0,61
Sanguié	1,47	0	KénéDougou	0	0,96
Nahouri	0,41	0	Kossi	1	1,1
Oubritenga	0,23	0	Poni	0,02	1,28
Boulgou	0,34	0	Ioba	7,38	1,3
Koulpéolgo	0,47	0	Oudalan	0,69	1,56
Houet	0,59	0,01	Yatenga	0,29	1,84
Ganzourgou	0,18	0,01	Bougouriba	2,58	1,97
Boulkiemdé	0,5	0,02	Les Balés	5,88	2,16
Kourwéogo	0,16	0,02	Sourou	1,6	7,64
Leraba	0	0,03	Tapoa	0	8,4
Soum	1,81	0,05	Banwa	1,17	13,47
Ensemble				1,06	0,59

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

TAUX D'OCCUPATION DE LITS

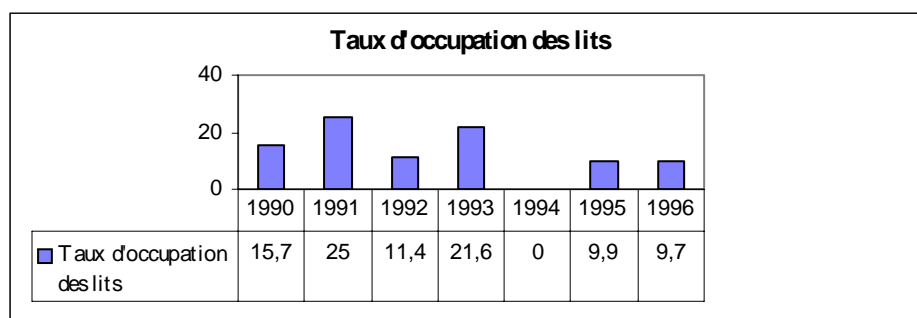


TABLEAU 9: TAUX D'OCCUPATION DES LITS PAR PROVINCE EN 1996

Province	Taux d'occupat.	Province	Taux d'occupat.
KADIOGO	0,4	COMOE	13,3
PASSORE	4,1	HOUET	13,4
SOUROU	4,1	BOULKIEMDE	14,4
ZOUNDWEOGO	5,8	BOULGOU	14,5
MOUHOUN	6,2	TAPOA	14,5
OULDALAN	6,6	KOSSI	15
KENEDOUGOU	6,7	GANZOURGOU	15,1
YATENGA	8,4	GOURMA	15,7
SENO	8,7	KOURITENGA	15,9
PONI	9	SANGUIE	17,6
BOUGOURIBA	9,2	NAMENTENGA	18,4
BAZEGA	9,9	SANMATENGA	21,7
BAM	11,5	NAHOURI	24,2
GNAGNA	11,9	SOUM	24,6
OUBRITENGA	12,2	SISSILI	30,1
Ensemble			9,7

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

Le taux d'occupation des lits qui est le pourcentage de lits occupés en moyenne par jour a subi une légère baisse en 1996. Cependant le coefficient de rotation des lits (nombre de malades qui se sont succédés sur un lit) a accru de plus de 50%.

COEFFICIENT DE ROTATION DES LITS

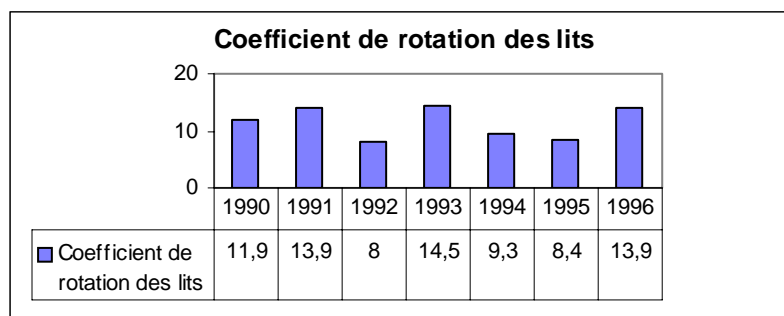


TABLEAU 10: COEFFICIENT DE ROTATION DES LITS PAR PROVINCE EN 1996

Province	Coefficient	Province	Coefficient
OULDALAN	2,8	BAM	13,1
PASSORE	3,5	GNAGNA	13,8
KENEDOUGOU	4,4	GANZOURGOU	13,9
PONI	6,6	SISSILI	15,1
BOUGOURIBA	6,9	BOULGOU	16,7
ZOUNDWEOGO	6,9	SANGUIE	16,8
MOUHOUN	7,3	HOUET	17,6
SOUROU	7,4	COMOE	18,3
SENO	9,8	NAMENTENGA	18,6
BAZEGA	10,1	KOURITENGA	20,9
BOULKIEMDE	10,5	TAPOA	22,7
YATENGA	11,3	NAHOURI	23,6
KOSSI	11,5	KADIOGO	28,7
OUBRITENGA	11,5	SANMATENGA	30
GOURMA	11,6	SOUM	34,3
Ensemble			13,9

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

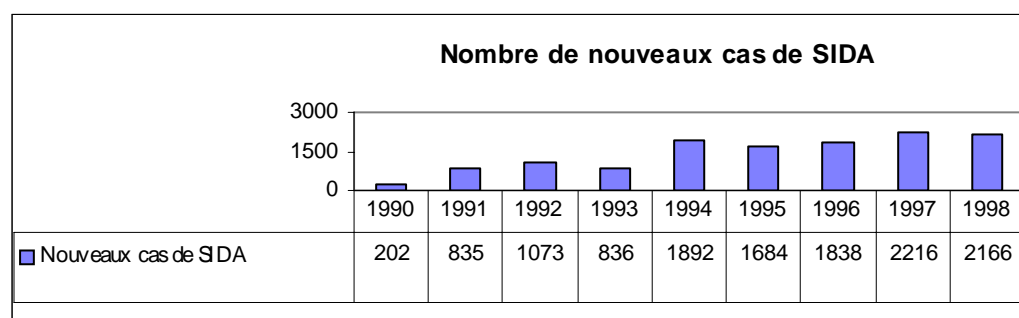
EVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DE SIDA

TABLEAU 11: EVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DE SIDA

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Fréquences absolues	836	1892	1684	1838	2216	2166
Fréquences cumulées	3722	5614	7298	9136	11352	13518

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

Le nombre de nouveaux cas de SIDA déclarés connaît une croissance très importante depuis 1990. En effet, d'une situation de 202 cas enregistrés en 1990, on est passé à 2166 cas en 1998 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 57,8%. Ces données qui portent sur les cas officiellement enregistrés dans les centres de santé seraient nettement en deçà de la réalité.



VACCINATION

TABLEAU 12: VACCINATIONS PAR TYPES DE VACCIN

Types de vaccin	1990	1991	1992	1993	1994
DTCOQ Polio	942 441		239 007	245 990	271 669
Rougeole	384 525	137 341	351 942	317 673	
Fièvre jaune	383 345	86 871	272 547	322 044	
BCG	357 379	228 740	306 595	327 638	277 086
Tétanos	1 442 888	284 992	2 328 631	2 421 907	
Méningite	6 651	22 748	11 898	11 697	

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

BUDGET DE LA SANTE

TABLEAU 13: EVOLUTION DU BUDGET DE LA SANTE (Millions de FCFA)

Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Budget de la santé	14 363	20 428	17 933	29 595,99	30205,12	33121,1
En % du budget national	5,70%	5,56%	4,95%	8,20%	8,73%	7,90%

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de la santé

Le budget alloué à la santé par l'Etat burkinabé en 1998 est de 33,1 milliards de FCFA soit 7,9% du budget national. On a assisté à une croissance du budget de la santé de 1995 à 1998. Cependant, la part du budget de santé dans le budget national n'a pas connu la même évolution. De 5% en 1995, elle est montée de façon vertigineuse à 8,7% en 1997. Il est important de noter que la part du budget national allouée à la santé reste toujours en deçà de la norme de l'O.M.S. qui est de 10%.

ANTHROPOMETRIE : Insuffisance pondérales, retard de croissance, état nutritionnel

TABLEAU 14: ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS

Caractéristiques	Taille pour âge		Poids pour taille		Poids pour âge	
	Inférieur à -3ET	Inférieur à -2ET (1)	Inférieur à -3ET	Inférieur à -2ET (1)	Inférieur à -3ET	Inférieur à -2ET (1)
Age de l'enfant (mois)						
Inférieur à 6	1,5	5	1,1	6,9	0,6	4,1
entre 6 et 11	6,1	14,8	5,4	24,5	11	34,5
entre 12 et 23	19,7	45,1	5,4	25,4	20,7	51,9
entre 24 et 35	22,7	46,4	1,7	12,5	17,3	44,9
entre 36 et 47	24	50,8	0,6	5	9,8	33,4
entre 48 et 59	19,7	46	0,4	2,8	6,3	26,7
Sexe de l'enfant						
masculin	17,8	38,6	3,1	14,2	12,4	33,6
féminin	15,5	34,9	1,9	12,1	11,2	35,1
Rang de naissance						
1-	19,4	41,1	2,7	12,2	14,4	36,3
2-3	14,5	34,6	1,9	12,5	9,9	32,7
4-5	17,4	37,6	2	13,2	11,8	32,8
6 ou plus	16,7	36	3,4	14,4	12,3	36,2
Intervalles entre naissance						
première naissance	19,4	41,2	2,7	12,2	14,3	36,3
inférieur à 24 mois	24,4	45,9	2,5	12,6	15	42
entre 24 et 47 mois	15,7	35,7	2,1	12,9	10,9	33,3
48 mois ou plus	12	30,2	3,5	15,2	10,1	31,1
Milieu de résidence						
Urbain	8,4	22,7	1,4	9,6	4,5	22,3
Rural	17,8	38,8	2,6	13,7	12,8	36
Milieu de résidence						
Ouagadougou	6,2	20,9	0,9	10,3	4,6	20,9
Nord	16,3	36,7	3,3	16,6	13,8	36,8
Est	14,5	35,5	2,3	12,4	10,4	32,9
Ouest	20,6	40	2,5	11,7	13,5	36,2
Centre-Sud	17,1	38,4	2,6	14,3	12,1	35,7
Instruction de la mère						
Aucun	17,3	38	2,6	13,5	12,5	35,6
Primaire	12,8	31,7	1,9	11	7,7	27,4
Secondaire ou plus	5	12,8	0	6,8	1,6	14,4
Ensemble des enfants en 1999	16,6	36,8	2,5	13,2	11,8	34,3
Ensemble des enfants en 1993	10,9	29,4	2,7	13,3	7,9	29,5

Sources: INSD ,Enquêtes Démographiques et de Santé de 1993 et de 1999

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans s'est empiré en 1999 par rapport à la situation de 1993. En effet l'Enquête Démographique et de Santé de 1999 révèle que 36,8% des enfants souffrent de sous-nutrition chronique et 34,3% souffrent d'insuffisance pondérale. Ces taux étaient respectivement de 29,4% et de 29,5% en 1993.

Les enfants les plus touchés par la sous-nutrition chronique se recrutent beaucoup plus parmi les plus d'un an et les garçons. Quant à l'insuffisance pondérale, les enfants de 12 à 35 mois sont les plus concernés. Les filles sont plus touchées que les garçons. Le milieu rural reste le plus touché par toutes les formes de sous-nutrition.

DEFINITIONS DU SECTEUR SANTE

Rayon d'action théorique :

Cet indicateur exprime pour une zone géographique contenant une ou plusieurs formations sanitaires, la distance moyenne parcourue par la population pour atteindre une formation sanitaire. Son calcul est :

$$R = S / (\pi * N_i)$$

R= le rayon d'action
 Ni= nombre de formations sanitaires
 S= superficie de la zone géographique
 Pi= 3.14

Personnel de la santé :

On peut répertorier le personnel de santé par qualification : Médecin, Pharmacien, Infirmier, Sage-femme, etc...

L'indicateur sera le nombre d'habitants par unité de personnel de santé. Exemple : nombre d'habitants par médecin ou nombre d'habitants par sage-femme.

Taux d'occupation des lits :

Nombre de lits occupés tous les jours pour 100 lits installés = $\frac{\text{Nombre de journées d'hospitalisation} * 100}{\text{Nombre de lits} * 365}$

Coefficient de rotation des lits ou indice d'utilisation des lits :

Nombre de malades qui se succèdent en moyenne sur un lit = $\frac{\text{Nombre de malades hospitalisés} * 100}{\text{Nombre de lits}}$

Rayon moyen d'action = Racine carrée (superficie / (Pi * Nombre de formations sanitaires))

Taux de couverture prénatale = $\frac{\text{Nouvelles inscrites} * 100}{\text{Accouchements attendus}}$

Les principales infrastructures de soins sont :

C.H.N. Centre Hospitalier National
C.H.R. Centre Hospitalier Régional
C.M. Centre médical
C.M.A. Centre médicale avec Antenne chirurgicale
C.S.P.S. Centre de Santé et de Promotion Sociale
P.S.P. Poste de Santé Primaire

Taux de couverture prénatale :

C'est le rapport entre le nombre de nouvelles consultations et le nombre d'accouchements attendus. Ce taux donne une idée du suivi des grossesses de femmes par le personnel médical.

Taux de couverture obstétricale :

C'est le rapport du nombre de naissances en maternité ou assistées par l'accoucheuse villageoise (AV) et le nombre d'accouchements attendus multiplié par 100.

Taux de mortalité maternelle :

C'est le nombre de femmes qui meurent des suites de grossesses ou des suites de couche pour 10.000 naissances vivantes. Il s'agit de décès de femmes au cours de la grossesse ou dans les 42 jours qui suivent l'accouchement, à l'exclusion des décès fortuits, c'est à dire non liés à la grossesse ou à l'accouchement.

Etat nutritionnel des enfants :

Les chiffres concernant les pourcentages d'enfants de moins de cinq ans considérés comme atteints de sous-nutrition par caractéristiques socio-démographiques selon les trois indicateurs anthropométriques de l'état nutritionnel : Poids/Taille par âge.

SECURITE ALIMENTAIRE

Au Burkina Faso les rendements agricoles sont tributaires des aléas climatiques. Les bilans céréaliers bien que globalement satisfaisants depuis les sept dernières campagnes cachent mal les nombreuses disparités locales. En effet Certaines provinces arrivent à peine à couvrir leurs besoins alimentaires alors que d'autres connaissent régulièrement des résultats excédentaires.

Des transferts des zones excédentaires aux zones moins favorisées s'imposent.

Il convient de noter que les informations recueillies sont sur la base de l'ancien découpage des provinces et des Ex- CRPA.

LES PRINCIPAUX TABLEAUX

TABLEAU 1 : TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS

TABLEAU 2 : PRONOSTIC SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE

**TABLEAU 3 : DEPARTEMENTS A RISQUE ELEVE ET MOYEN DE CRISE ALIMENTAIRE
(1998/1999)**

Tableau 1 : Taux de couverture des besoins (en %).

CRPA ET PROVINCES	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
CENTRE	56	52	38	44	39	25	47
Kadiogo	3	3	2	3	2	1	1
Oubritenga	113	110	81	105	90	54	92
Ganzourgou	132	125	96	107	101	73	150
CENTRE NORD	112	99	106	96	90	57	119
Bam	156	56	119	80	86	84	114
Namentenga	146	132	95	104	129	69	164
Sanmatenga	76	100	107	97	72	41	98
CENTRE OUEST	61	131	120	91	101	74	89
Boulkiemdé	59	110	75	75	74	48	64
Sanguié	77	128	122	87	98	68	72
Sissili	50	159	174	113	134	109	130
CENTRE SUD	130	111	80	92	105	85	102
Bazèga	152	106	86	85	105	82	96
Nahouri	53	76	39	59	66	62	69
Zoundwéogo	140	145	97	129	131	109	139
SAHEL	136	106	141	77	67	58	113
Séno	158	103	155	83	61	47	97
Soum	135	97	128	57	74	61	124
Oudalan	93	127	132	99	68	78	130
MOUHOUN	189	182	151	140	183	127	150
Mouhoun	155	204	150	133	170	127	148
kossi	252	215	198	174	214	183	186
sourou	146	121	94	106	159	60	109
EST	113	148	129	147	81	105	145
Gourma	126	100	119	94	107	98	132
Gnagna	113	171	105	171	135	110	183
Tapoa	89	205	184	211	191	112	116
CENTRE EST	91	115	95	118	113	79	92
Boulgou	48	126	88	104	126	92	88
Kouritenga	180	100	109	148	86	50	100
NORD	87	81	93	59	98	53	124
Yatenga	63	76	94	57	98	59	134
Passoré	146	94	83	63	98	40	98
SUD OUEST	188	136	143	131	125	131	141
Bougouriba	236	156	153	125	154	135	112
Poni	143	117	132	137	98	128	168
HAUTS BASSINS	128	101	122	100	101	121	107
Houet	115	88	116	88	91	111	93
KénéDougou	188	163	147	153	150	174	175
COMOE	140	126	125	84	103	107	97
ENSEMBLE DU BURKINA	113	114	108	97	103	82	108

Sources : D.S.A.P. - CT/CCI

N.B : le taux de couverture s'obtient en rapportant les quantités disponibles aux besoins (190kg / an / personne).

Au plan national, les bilans céréaliers des sept dernières campagnes agricoles sont globalement satisfaisants. Cependant on note des déficits en 1995/1996 (-3%) et en 1997/1998 (-18%).

Durant les campagnes agricoles (1992/1993-1998/1999) trois (3) régions économiques ont enregistré d'affilée des excédents: le Mouhoun (89% en 1992/1993), le Sud-Ouest (43% en 1994/1995) et les Hauts Bassins (21% en 1997/1998).

A l'opposé la région du Centre est chroniquement déficitaire (-62% en 1994 / 995, -75% en 1997/1998 et -53% en 1998 / 1999). Cet état des faits peut s'expliquer par le déficit prononcé enregistré constamment par la province du Kadiogo à chaque campagne (-99 %) en 1997/1998 et (-99 %) en 1998/1999. La situation de la région du Nord est analogue à celle du Centre en dehors de l'excédent ponctuel constaté lors de la campagne 1998/1999 (24%). Notons que c'est la province du Yatenga qui a largement contribué à ce résultat.

Tout au long de la période considérée cinq (5) provinces à savoir le Mouhoun, la Kossi, la Gnagna, le Bougouriba et le Kéné Dougou ont confirmé leur capacité à satisfaire régulièrement leurs besoins alimentaires. Par contre trois (3) provinces que sont le Kadiogo, le Nahouri et le Yatenga connaissent en permanence des déficits. Néanmoins la province du Yatenga a enregistré en 1998/1999 un excédent exceptionnel de 34%.

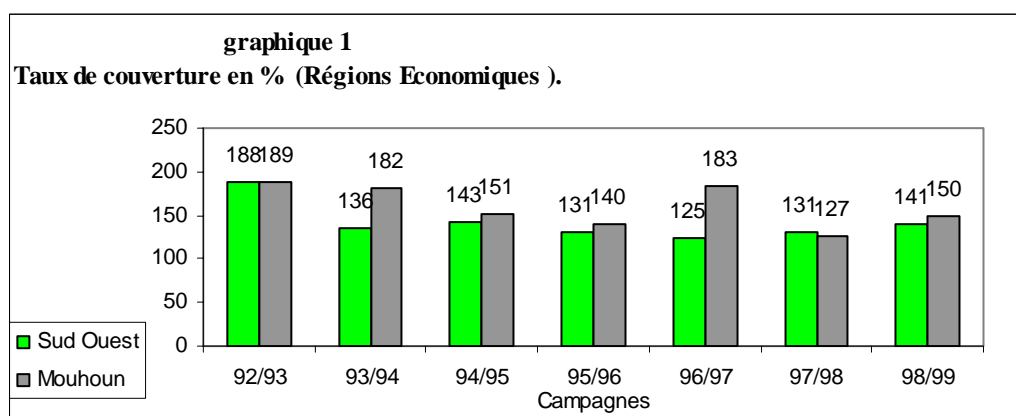


Tableau 2 : Pronostic sur la situation alimentaire selon le nombre de départements.

Libellé	1997/98	1998/99
Départements à risques élevés de crise alimentaire	127	30
Départements à risques moyens de crise alimentaire	11	16
Départements à risques nuls ou faibles de crise alimentaire	179	271

Sources : D.S.A.P. - CT/CCI

Selon les pronostics sur la situation alimentaire le nombre de départements à risque élevé de crise alimentaire est passé de 127 en 1997/98 à 30 en 1998/99. Ainsi plus de 72% de ces départements viennent renforcer le nombre de ceux en situation de risque faible ou nul de crise alimentaire. Ces faits confirment au plan national les résultats de la campagne 1998/99.

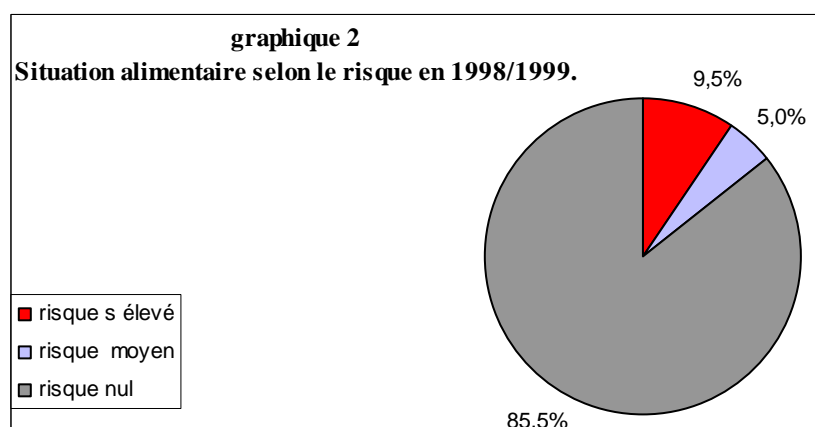


Tableau 3 : Départements à risque de crise alimentaire (campagne 1998 /1999)

Provinces	Départements à risque élevé	Départements à risque moyen
BAM	Tikaré.	.
BOUGOURIBA	Dissin.	.
BOULGOU	Ouargaye.	Sangha.
BOULKIEMDE	Bingo, Kokologho, Nanoro, Poa, Sabou.	Kindi, Ramongo, Thyou.
COMOE	Sindou - Commune	Ouo, Sidéradougou, Soubakaniédougou, Wolonkoto.
GOURMA	Diabo	.
KOURITENGA	Diagaye.	.
MOUHOUN	Ouarkoye.	.
NAHOURI	Tiébelé, Ziou.	Guiaro, Zecco.
OUBRITENGA	Niou, Sourgoubila	Toéghin.
SANGUIE	Dassa, Godyr.	Kordié, Zawara.
SANMATENGA	Boussouma, Korsimoro.	.
SENO	Falagountou.	.
SISSILI	Niégo	Boura.
SOUROU	Toéni.	Lankoué.
TAPOA	Botou, Tambaga.	Tansarga
YATENGA	Boussou, Gourcy, Namissiguima, Oula.	.
ZOUNDWEOGO	Gogo.	.

Sources : D.S.A.P. - CT/CCI

Ces départements répertoriés et susceptibles d'être en situation de risque élevé de crise alimentaire ne sont pas pour autant positionnés géographiquement dans des zones bien précises.

Cependant les départements cités comme présentant des risques moyens de crise alimentaire sont dans la quasi-totalité situés dans des provinces déficitaires. En nombre de départements considérés en situation difficile (tous pronostics défavorables confondus) le Boulkiemdé est placé en tête suivi de la Comoé et ensuite viennent successivement le Sanguié, le Nahouri, le Yatenga.

MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Les principaux lieux d'approvisionnement en eau des ménages burkinabé demeurent les puits, suivis des forages et des fontaines publiques. Environ 10% des ménages s'approvisionnent toujours à partir des eaux de surface. L'eau courante à domicile n'est présente que dans 6% des ménages.

Les sources d'approvisionnement diffèrent selon le milieu de résidence. Dans la zone rurale, plus de 2 ménages sur 5 s'approvisionnent surtout à partir des puits contre moins d'un ménage sur 5 pour la zone urbaine. En outre 12% des ménages ruraux s'approvisionnent toujours à partir des eaux de surface (rivière, barrages, marigots).

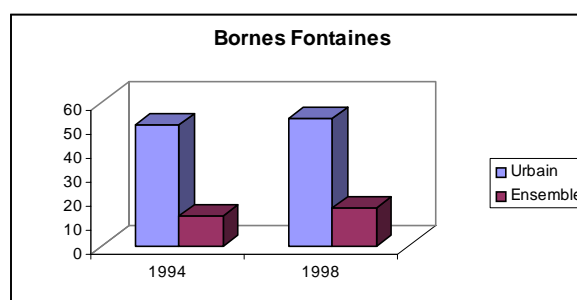
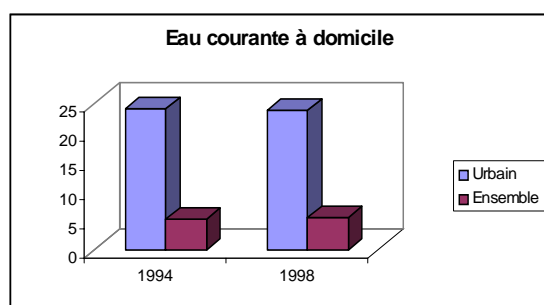
L'utilisation du robinet connaît une expansion modérée en milieu urbain tandis que celle du forage connaît une certaine progression en milieu rural.

Principaux tableaux :

Tableau 1 : Mode d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence

Tableau 1 : Mode d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence

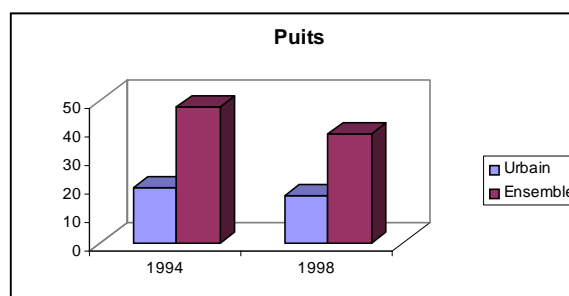
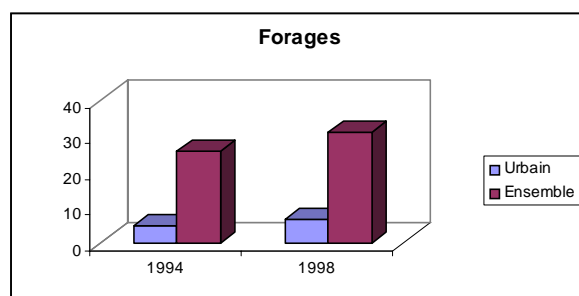
Mode d'approvisionnement en eau	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	1998	1994	1998	1994	1998
Eau courante à domicile	23,9	23,6	0,5	0,2	5,1	5,5
Bornes Fontaines	50,2	53,0	3,3	4,8	12,4	15,7
Forages	4,6	6,3	30,6	38,0	25,6	30,8
Puits	19,2	16,4	54,4	44,5	47,6	38,1
Rivières/Marigot/Barrage	1,2	0,4	11,0	12,4	9,1	9,7
Autres	0,9	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



L'accès à l'eau potable est toujours réservé à une minorité malgré les efforts réalisés depuis ces dernières années. Entre 1994 et 1998, l'accès à l'eau potable a peu évolué. En 1998, environ 52% des ménages s'approvisionnent au forage, à la borne fontaine ou au robinet intérieur contre 43% en 1994.

En milieu urbain, cette proportion est de 82,9% contre 78,7% en 1994. En milieu rural, elle est de 43% contre 34% en 1994. Les populations rurales sont les plus touchées par le manque d'eau potable. Les puits sont la principale source d'eau pour près de 45% des ménages. On notera que 12,4% des ménages s'approvisionnent toujours à partir des eaux de surface (rivière, barrages, marigots)

L'utilisation du robinet connaît une expansion modérée en milieu urbain tandis que celle du forage connaît une certaine progression en milieu rural.



E M P L O I

L'emploi au Burkina Faso se caractérise par :

- une très grande prédominance de l'emploi agricole (Secteur primaire) ;
- une grande importance du secteur informel en milieu urbain.

On notera de même la très grande importance des activités secondaires en marge de l'activité déclarée comme principale

NB : Les données contenues dans les tableaux relatifs à la demande et à l'offre d'emploi sont uniquement issues du traitement des enregistrements faits au niveau de l'ONPE ; c'est donc dire combien elles sont partielles surtout que depuis le début des années 90, l'ONPE n'est plus la seule structure de placement au Burkina Faso.

PRINCIPAUX TABLEAUX

Tableau 1 : Population active selon le secteur d'activité et le lieu de résidence

Tableau 2 : Taux brut d'activité selon le milieu de résidence

Tableau 3 : Demande d'emploi par sexe

Tableau 4 : demandes d'emploi selon le niveau d'instruction

Tableau 5 : Demandes d'emploi par groupes d'ages

Tableau 6 : Offres d'emploi selon le niveau d'instruction

Tableau 7 : Offres d'emploi par branches d'activité

Tableau 8 : Répartition des demandes et des offres d'emploi

Tableau 1 : Population active selon le secteur d'activité et le lieu de résidence

	Enquête Démographique 1991	RGPH 1996
--	----------------------------	--------------

	Urbain	Rural	Total BF	Urbain	Rural	Total BF
Primaire	44,9	97,8	93,2	36,8	96,6	90,9
Secondaire	10,0	0,6	1,4	12,7	0,6	1,8
Tertiaire	45,1	1,6	5,4	48,5	2,2	6,6
ND	-	-	-	2,0	0,6	0,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source INSD

Pour l'ensemble du Burkina, le secteur primaire occupe plus de 90% de la population active, contre moins de 2% pour le secondaire et moins de 10 % pour le tertiaire.

Si l'on tient compte du lieu de résidence, on observe que le secteur tertiaire est le plus important pourvoyeur d'emploi en milieu urbain avec plus de 48% de la population active. Viennent ensuite le primaire, environ 37% et le secondaire qui occupe à peu près 13% des actifs.

En milieu rural, le secteur primaire reste largement prédominant avec plus de 96% des actifs.

Tableau 2 : Taux brut d'activité selon le milieu de résidence

	1985	1991	1994	1996*	1998*
Milieu urbain					
Masculin	43,26	43,50	47,40	48,00	51,70
Féminin	19,88	27,10	18,10	24,00	36,90
Ensemble	31,78	35,30	37,90	36,00	44,50
Milieu Rural					
Masculin	55,92	55,40	54,20	61,00	58,80
Féminin	52,00	52,20	52,50	56,00	58,60
Ensemble	53,86	53,70	53,30	59,00	58,70
Ensemble Burkina					
Masculin	54,22	53,70	53,10	59,00	55,90
Féminin	43,13	48,70	48,60	51,00	55,10
Ensemble	51,06	51,20	50,80	55,00	55,10

Source INSD

* 1996 : Recensement général de la population et de l'habitation

* 1998 : Enquête prioritaire II sur les conditions de vie des ménages

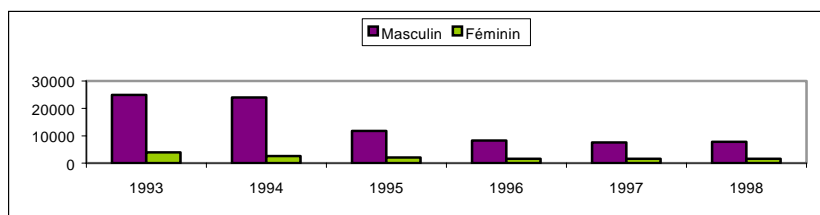
La population burkinabé d'une manière générale, participe plus à l'activité économique en milieu rural (58,7%), qu'en milieu urbain (44,5%), en 1998.

Les femmes sont plus actives en milieu rural (58,6%) qu'en milieu urbain (36,9%). Il en va de même pour les hommes quoique cette différence d'activité entre le milieu urbain (51,7) et le milieu rural soit beaucoup moins marquée (58,8%). En milieu rural on remarque une quasi similitude entre le taux d'activité des hommes (58,8%) et celui des femmes (58,6%). Pour l'ensemble du Burkina, l'activité féminine est très comparable à celle des hommes.

Tableau 3 : Demande d'emploi par sexe

Sexe	Années			
	1995	1996	1997	1998
Masculin	11781	8212	7630	7781
Féminin	2089	1555	1603	1606
Total	13870	9767	9233	9387

Source ONPE



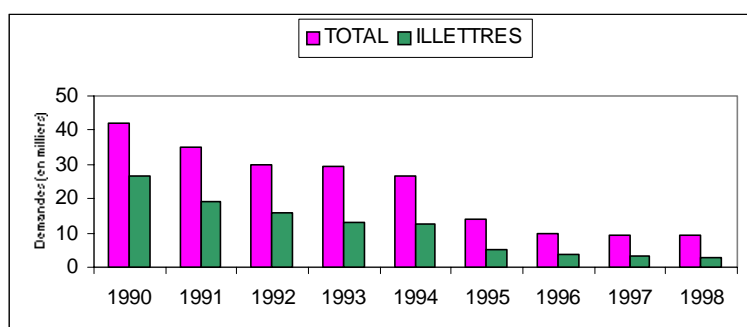
On constate une prédominance des demandes d'emploi émanant des hommes par rapport à celles émanant des femmes. En moyenne on enregistre 85% de demandes masculines, contre seulement 15% de demandes féminines.

La baisse tendancielle des demandes d'emploi pourrait s'expliquer par le fait que les données collectées viennent uniquement de l'ONPE (Office Nationale de la Promotion de l'Emploi), alors que depuis un certain temps celui-ci n'est plus le seul service de placement au Burkina. Une collecte plus large et plus fine pourrait donc venir corriger quelque peu cette tendance.

Tableau 4 : demandes d'emploi selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Années			
	1995	1996	1997	1998
ILLETRES	5201	3517	3150	2975
CEP	2820	2130	1550	1825
BEPC/CAP	3454	2508	2793	2715
BEP/BAC	1495	985	1100	1326
DUT/DEUG/BTS	272	159	237	194
LICENCE ET PLUS	514	408	320	295
SANS DIPLOME	114	60	83	57
TOTAL	13870	9767	9233	9387
Variation de la demande	-47,9	-29,6	-5,5	1,7

Source ONPE



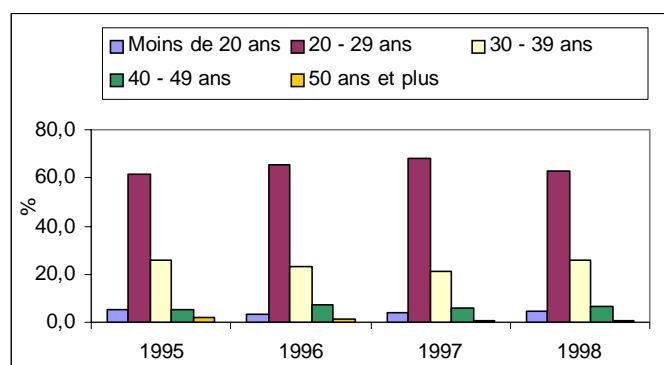
Pendant la période allant de 1995 à 1998, on constate que plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont des illettrés. Cependant, on remarque une légère tendance à la baisse de ce phénomène d'une année à l'année (37,5% en 1995 et 31,6% en 1998).

La tendance constatée pour les demandeurs illettrés s'est inversée en ce qui concerne les demandeurs d'emploi instruits, (ceux ayant au moins le BEPC/CAP). De 41,3% en 1995 on est passé à 48,2% en 1998. On notera donc que l'on enregistre de plus en plus de demandeurs instruits.

Tableau 5 : Demandes d'emploi par groupes d'âges

Groupes d'âges	Années			
	1995	1996	1997	1998
Moins de 20 ans	753	335	385	430
20 - 29 ans	8539	6374	6280	5877
30 - 39 ans	3531	2241	1941	2394
40 - 49 ans	732	695	539	593
50 ans et plus	315	122	88	93
TOTAL	13870	9767	9233	9387

Source ONPE



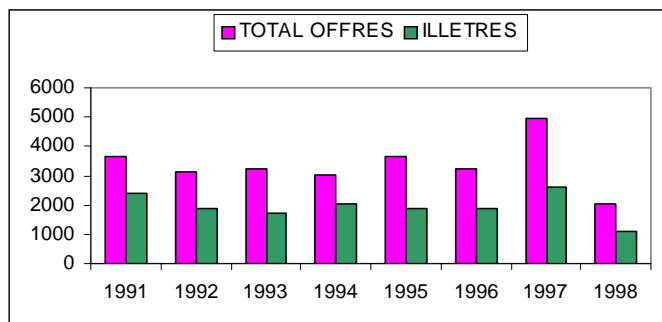
Selon les données chiffrées de l'ONPE, la grande masse des demandeurs d'emploi se situe dans les tranches d'âges 20-29 et 30-39 ans. Ces deux tranches d'âges représentent presque 90% du total de ceux qui ont postulé un emploi en 1998. Cependant la plus grande partie des demandeurs d'emploi se concentre dans la tranche des 20-29 ans (62,6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de l'année 1998).

Au regard de la forte demande d'emploi enregistrée au niveau de l'ONPE, les offres d'emploi de l'année 98 paraissent quelque peu dérisoires (9387 demandes pour 2029 offres, soit un taux de couverture de 21,61%).

Tableau 6 : Offres d'emploi selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Années			
	1995	1996	1997	1998
ILLETRES	1865	1858	2597	1116
CEP	453	372	479	230
BEPC/CAP	633	430	884	345
BEP/BAC	160	80	221	79
DUT/DEUG/BTS	72	73	130	79
LICENCE ET PLUS	177	76	135	50
SANS DIPLOME	290	359	501	130
TOTAL OFFRES	3650	3248	4947	2029

Source ONPE



La plus grande opportunité de placement est offerte aux illettrés et ce depuis 1990 ; même si on constate un léger fléchissement (65,3% en 1991, 57,2% en 1996 et enfin 55% en 1998).

Tableau 7 : Offres d'emploi par branches d'activité

Branches d'activité	Années	1995	1996	1997	1998
Agriculture, Chasse, Sylviculture, Pêche		175	63	187	8
Industries extractives et manufacturières		887	647	1313	630
Energie		88	57	252	99
Bâtiments et travaux publics		1214	1350	1598	606
Commerce, Restaurants, Hôtels		244	345	472	171
Transport, Communication, Banque, Assurance		173	374	631	185
Service sociaux fournis à la collectivité		869	412	494	330
Total		3650	3248	4947	2029

Source ONPE

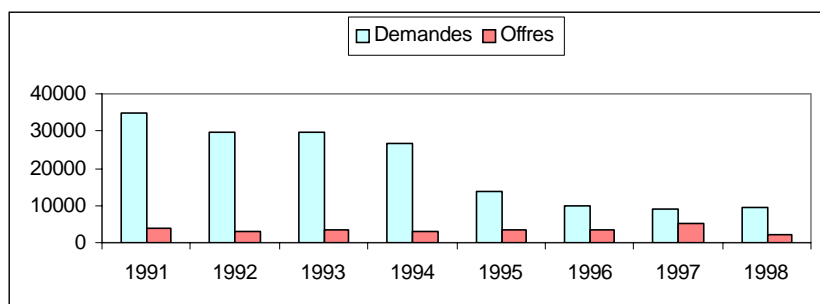
D'une manière générale on constate que les branches offrant le plus d'emploi enregistrés à l'ONPE sont surtout les industries extractives et manufacturières, les bâtiments et travaux publics et les services sociaux rendus aux collectivités.

Ces trois secteurs représentent plus de 75% de l'ensemble des offres d'emploi au niveau de l'ONPE.

Tableau 8 : Répartition des demandes et des offres d'emploi

	Années	1995	1996	1997	1998
Demands		13870	9767	9233	9387
Offres		3650	3248	4947	2029
Taux de couverture des demandes (en %)		26,3	33,3	53,6	21,6

Source ONPE



Depuis 1995, environ 3 demandeurs d'emploi sur 10 inscrits à l'ONPE trouvent à se placer. Dans ce contexte, 1997 apparaît donc comme une année exceptionnelle avec plus de la moitié (53,6%) des demandes d'emploi satisfaites.

DEFINITIONS DU SECTEUR EMPLOI

Secteurs d'activité

- **Primaire** : Agriculture, élevage, chasse , pêche, sylviculture.
- **Secondaire** : Industrie manufacturière, industrie extractive, électricité, eau, gaz, bâtiments et travaux publics.
- **Tertiaire** : Commerce, transport, communications banques assurance, services et administration.

Population active

La population active est constituée de l'ensemble des individus disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui exercent effectivement un emploi quelconque (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en recherchent durant la période de référence retenue (population active au chômage).

Population inactive

La population inactive se définit comme étant l'ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus, qui ne créent ni biens ni richesses durant la période de référence retenue. Ce sont généralement les élèves, les étudiants, les retraités, les rentiers, les personnes de moins de 10 ans et de plus de 65 ans , ainsi que les personnes de plus de 10 ans ayant un handicap ne pouvant pas leur permettre de travailler.

Population dépendante

La population dépendante ou dite aussi population à charge est constituée de l'ensemble des personnes âgées de moins de 10 ans et de celles de 65 ans et plus, et étant inactives.

Taux brut d'activité

C'est le pourcentage de l'effectif de la population active par rapport à celui de la population totale de tous les âges.

Taux de chômage

C'est le pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active totale.

Chômeur n'ayant jamais travaillé et en quête d'un premier emploi.

Ce sont généralement les jeunes sortant fraîchement du système scolaire et qui sont à la recherche de leur premier emploi.

Chômeur ayant déjà travaillé

Cette catégorie concerne les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi pour des raisons diverses. (Licenciement, compression, fermeture d'entreprises etc.).

Demandes et offres d'emploi

Ce sont les demandes et les offres d'emploi enregistrées uniquement au niveau de l'ONPE. Il est à remarquer que depuis le début des années 90, l'ONPE, libéralisation oblige, n'est plus la seule structure de placement au Burkina Faso.

Balance demandes/offres d'emploi.

Elle est aussi appelée « taux de couverture des demandes ». Elle donne une idée de satisfaction des demandes d'emplois.

REVENUS, DEPENSES ET PAUVRETE

Le Burkina Faso figure parmi les pays les plus pauvres du monde. En terme de développement humain, il se classe depuis 1994 parmi les derniers du monde selon les rapports mondiaux du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

La pauvreté au Burkina Faso est avant tout de nature structurelle. La principale source de revenus de la population est l'agriculture et l'élevage qui subissent les effets des caprices climatiques et pluviométriques. Les ressources naturelles sont rares et le pays est obligé d'importer à grands coûts les principaux produits dont il a besoin. Les réformes économiques mises en œuvre depuis 1991 conjuguées aux effets de la dévaluation du franc cfa ont amené le pays vers une certaine croissance.

En matière d'analyse de la pauvreté, il reste selon les besoins diverses approches conceptuelles. Il n'existe en effet pas d'approche méthodologique, exclusive et exhaustive d'étude de la pauvreté. Quelques indicateurs globaux d'appréciations des conditions de vie des ménages seront utilisés afin de permettre les comparaisons internationales.

PRINCIPAUX TABLEAUX

L'approche par les revenus

Tableau1: Ménages et groupes socio-économiques

Tableau2: groupes socio-économiques et revenus

Tableau3: Groupes socio-économiques et source des revenus

L'approche par les dépenses

Tableau4 : Structure des dépenses par grands postes selon le niveau de vie

Tableau5 : Structure des dépenses par grands postes selon le niveau de vie et la zone

Tableau1 : Ménages et groupes socio-économiques

Année: 1998

Groupe socio-économ.	Salarié du public	Salarié du privé structuré	Salarié du privé non structuré	Indépendants ou empl. non agricole.	Agriculteur de coton	Agricult. vivriers	Aides famil.ben . Apprentis	Chôm.	Chefs de ménag. inactifs	Ens.
Proportion des ménages	5,9	1,3	3,7	8,2	12,4	62,4	0,9	1,3	3,9	100
Dépense totale annuelle/ménage	1695925	2299602	826841	1157025	892885	536826	767704	883774	802163	751361

Source: INSD Enquête prioritaire II

Selon les résultats de l'enquête prioritaire II réalisée en 1998 la dépense moyenne d'un ménage burkinabé est de 751361 FCFA par an contre 532045 FCFA en 1994. En moyenne les ménages qui pratiquent la culture de rente ont une dépense moyenne annuelle supérieure à la moyenne nationale tandis que les ménages pratiquant l'agriculture vivrière ont une dépense annuelle moyenne inférieure à la moyenne nationale.

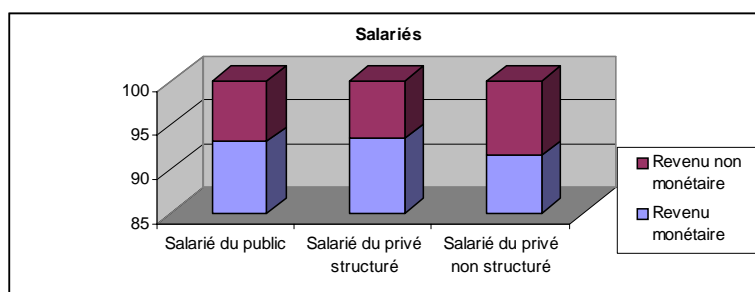
La dépense moyenne par tête et par an est passée de 68628 FCFA en 1994 à 99182 FCFA en 1998 soit une évolution de 44,5%.

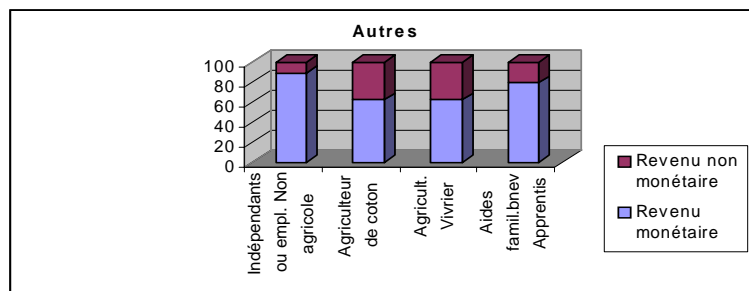
Tableau2 : Groupes socio-économiques et revenus

Année 1998

Groupe socio-économiq.	Salarié du public	Salarié du privé structuré	Salarié du privé non structuré	Indépend. ou empl. non agric.	Agriculteurs de coton	Agricu vivrier	Aides famil.bene . Apprentis	Chôm.	Chefs de ménage inactifs	Total
Revenu monétaire	93,1	93,4	91,6	89,7	62,5	37,5	79,3	81,5	77,1	73,5
Revenu non monétaire	6,9	6,6	8,4	10,3	37,5	62,5	20,7	18,5	22,9	26,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: INSD Enquête prioritaire II





La part des revenus monétaires des ménages (73,5%) est de loin supérieure à celle des revenus non monétaires (26,5%). La proportion du revenu monétaire de 1998 est supérieure à celui de 1994 soit respectivement 73,5% et 50,4%.

Le revenu des ménages dont le chef est salarié, indépendant ou employeur non-agricole est à dominante monétaire. La proportion tourne autour de 90%.

Les ménages d'agriculteurs vivriers ont un revenu non monétaire qui est de 37,5% ce qui traduit le caractère peu monétaire et de subsistance de l'agriculture au Burkina faso.

Tableau3:Groupes socio-économiques et source des revenus

Groupe socio-économique et activités	Salariés du public	Salarié du privé structuré	Indépts. Ou employeurs non agricole	Aides familiaux bénévoles et apprentis	Agriculteur de coton	Agriculturière	Chefs de ménag. inactif	Salariés du privé non structuré	Chômeurs	Ens.
Agric. et élevage	2,1	1,2	2,5	36,9	83,1	61,5	23,3	5,4	12,6	38,0
Salaire et revenu non agricole.	94,8	92,7	93,9	37,4	13,5	30,1	39,5	88,7	60,7	55,3
Transfert versem. et autres revenus similaires	2,6	4,3	3,3	24,4	3,1	8,2	36,6	5,6	25,2	6,3
Autres revenus	0,4	1,8	0,3	1,3	0,3	0,3	0,6	0,3	1,6	0,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: INSD Enquête prioritaire II

Les ménages salariés du secteur public et privé tirent l'essentiel de leurs revenus des salaires distribués avec en appoint le produit de leurs activités non agricoles et les transferts.

Les ménages dont le chef est agriculteur tirent leurs revenus de l'agriculture et de leurs activités d'appoint dans le secteur non agricole.

Pour les ménages dont le chef est inactif, chômeur, aide familial, bénévole ou apprenti, il est important de noter la part relativement intéressante des transferts perçus et surtout l'important apport du secteur non agricole à dominante informelle.

SEUIL ET NIVEAU DE PAUVRETE MONETAIRE

Les résultats de la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée par l'INSD en 1998 ont permis d'actualiser le seuil de pauvreté à 72690 FCFA par adulte et par an contre 41099fcfa en 1994. La ligne de pauvreté en termes caloriques est demeurée constante à 2283 cal/pers/jour.

La proportion des burkinabé vivant en dessous du seuil de pauvreté s'établit à 45,3% contre 44,5% en 1994.

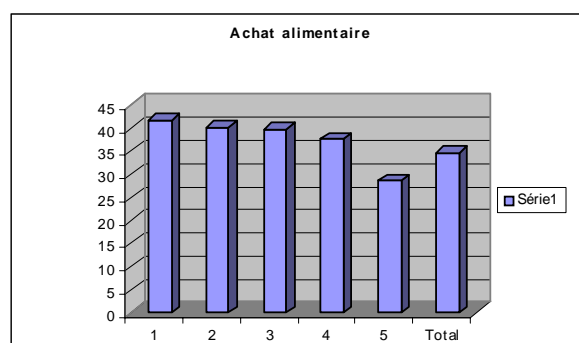
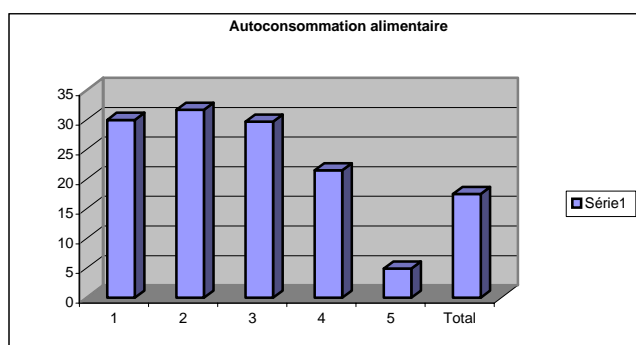
APPROCHE DE LA PAUVRETE PAR LES DEPENSES

Compte tenu de la difficulté à cerner parfaitement les revenus des ménages (certains ménages ne voulant pas déclarer leurs revenus), il a été nécessaire de se pencher sur les dépenses des ménages qui constituent à ce titre la source essentielle des informations sur les conditions de vie des ménages.

Tableau4: Structure des dépenses par grands postes selon le niveau de vie

Dépenses par grands postes	Année 1998 Niveau de vie					Ens.
	1	2	3	4	5	
Achats alimentaires	41,7	40,1	39,8	37,6	28,6	34,7
Autoconsommation alimentaire	30,0	31,7	29,7	21,5	4,9	17,5
Achats non alimentaires	13,4	15,8	20,1	31,8	60,3	38,8
Autoconsommation non alimentaire	14,8	12,4	10,4	9,2	6,2	9,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source: INSD Enquête prioritaire II



Les dépenses alimentaires des burkinabè en 1998 (achats et autoconsommations confondus) sont plus importantes que les dépenses non alimentaires (52,2% contre 48,7%). Cependant entre 1994 et

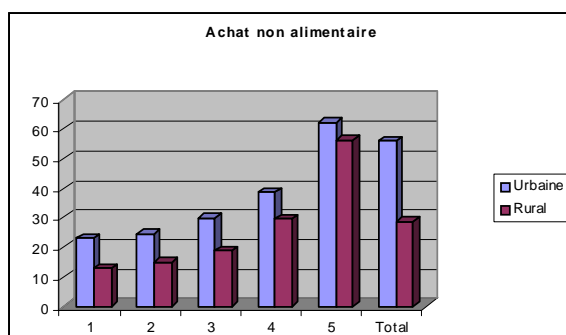
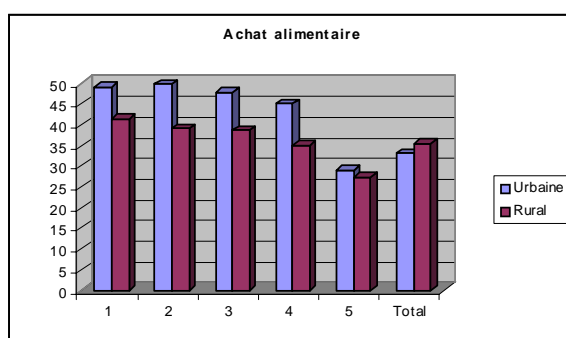
1998 les dépenses alimentaires ont très peu évoluées (52,5% en 1994 contre 52,2% en 1998). Il en est de même pour les dépenses non alimentaires (47,5% en 1994 contre 47,8% en 1998). La part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales décroît lorsque le niveau de vie augmente au profit des dépenses non alimentaires : 71,7% chez les plus pauvres contre 33,5% chez les plus riches. Le niveau trop bas des revenus pourrait expliquer le fait que la grande partie des revenus soit utilisée pour la satisfaction des besoins alimentaires.

L'autoconsommation alimentaire semble être la propriété des pauvres et des ménages moyennement riches.

Tableau5: Structure des dépenses par grands postes selon le niveau de vie et la zone
Année 1998

Dépenses par grands postes	Niveau de vie					Ens.
	1	2	3	4	5	
ZONE URBAINE						
Achats alimentaires	49,2	49,9	47,9	45,2	29,1	33,1
Autoconsommation alimentaire	12,3	9,5	9,1	5,7	1,3	2,6
Achats non alimentaires	23,0	24,5	30,0	38,6	62,4	56,0
Autoconsommation non alimentaire	15,6	16,1	13,1	10,5	7,2	8,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100
ZONE RURALE						
Achats alimentaires	41,4	39,2	38,7	35,0	27,4	35,6
Autoconsommation alimentaire	30,9	33,8	32,5	26,8	11,9	26,4
Achats non alimentaires	12,9	15,0	18,7	29,5	56,3	28,6
Autoconsommation non alimentaire	14,8	12,1	10,1	8,7	4,3	9,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source: INSD Enquête prioritaire II



En milieu rural les dépenses alimentaires sont plus importantes que les dépenses non alimentaires (62% contre 38%). En zone urbaine la part des dépenses non alimentaires (64,3%) est proportionnellement 2 fois plus élevée que celle des dépenses alimentaires (33,7%). On y effectue plus d'achat que d'autoconsommation (89,1% contre 10,9%). Par rapport à 1994, la zone rurale a effectué en 1998 plus d'achat que d'autoconsommation (64,2% contre 35,8%). Les plus pauvres consacrent une part plus importante de leurs revenus aux dépenses alimentaires. Quel que soit le lieu de résidence les dépenses alimentaires diminuent au fur et à mesure que le niveau de vie augmente au profit des dépenses non alimentaires.

DEFINITION DU SECTEUR "REVENU ET PAUVRETE"

Revenu monétaire du ménage

Il prend en compte les entrées d'argent au niveau du ménage dues à la production agricole, à l'activité d'exploitation (entreprise ou commerce), aux salaires et revenus non agricoles sur commission. Il intègre également les revenus de la propriété, les revenus financiers, les divers transferts, etc.

Revenu non monétaire du ménage

Il correspond à la valeur au prix du marché de biens et services produits par le ménage et utilisés pour sa propre consommation, et la valeur locative des logements occupés par leur propriétaire.

Le revenu global ou total du ménage s'obtient en agrégeant les revenus monétaires et non monétaires.

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté a été défini sur la base d'un besoin calorique alimentaire journalier adulte évalué à 2283 calories par jour et par personne.

Niveau de vie

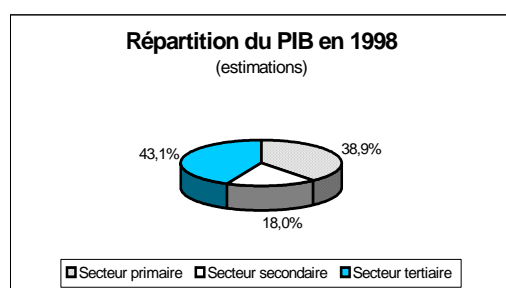
- 1 (premier quintile) très pauvre
- 2 (deuxième quintile) moyennement pauvre
- 3 (troisième quintile) moyen
- 4 (quatrième quintile) moyennement riche
- 5 (cinquième quintile) très riche

DIVERS

DONNEES DE BASE

	1994	1995	1996	1997	1998
Population résidente (milliers en fin d'année)	9 842,5	10 076,8	10 312,6	10 337,4	10 587,4
Produit intérieur brut et FBCF					
PIB au prix du marché (milliards FCFA courant)	993,8	1 144,6	1 228,0	1 379,4	1 474,2
PIB au prix du marché (milliards FCFA 1985)	857,6	892,6	949,2	1 001,7	1 059,2
Taux de croissance	-1,2%	4,1%	6,3%	5,5%	5,7%
Secteur primaire (en % de la valeur ajoutée)					
Secteur primaire (en % de la valeur ajoutée)	40,4	39,1	39,7	37,0	38,9
Secteur secondaire (en % de la valeur ajoutée)					
Secteur secondaire (en % de la valeur ajoutée)	18,0	17,8	17,0	18,6	18,0
Secteur tertiaire (en % de la valeur ajoutée)					
Secteur tertiaire (en % de la valeur ajoutée)	41,6	43,1	43,3	44,4	43,1
Formation Brute de Capital Fixe Totale(milliards FCFA 1985)					
Privée	136,2	165,3	202,4	233,8	231,7
Publique et Inst. Priv. Sans But Lucratif	83,9	101,9	117,8	128,9	115,9
	52,3	63,4	84,6	104,9	115,9

Source : IAP



Produit intérieur brut et FBCF

La croissance économique amorcée après la dévaluation du FCFA en 1994 s'est encore poursuivie en 1997 et 1998. Elle a été au dessus de 5%. Cette croissance est imputable en 1997 aux secteurs secondaire et Tertiaire dont la hausse a compensé la baisse dans le secteur primaire induite par une contraction de la production agricole à l'exception du coton. En 1998 par contre, c'est le primaire qui a été à la base de la croissance, les autres secteurs n'ayant pas atteint le niveau de 2%.

Le PIB par tête en francs constants de 1985 a ainsi été porté de 92000 FCFA en 1996 à environ 98000 FCFA en 1998, soit une croissance annuelle de plus de 3%.

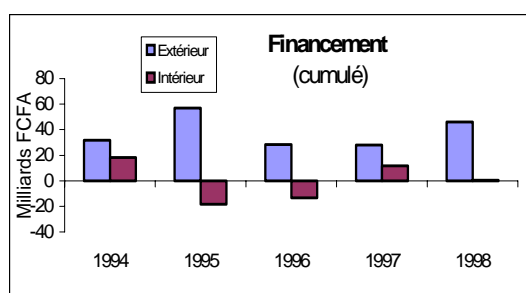
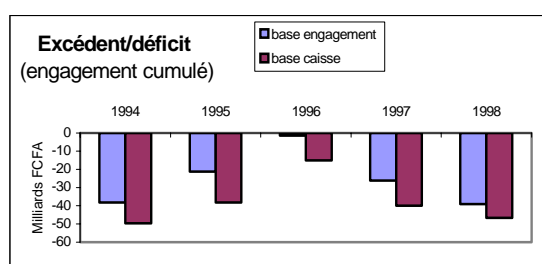
En 1998, la quasi totalité de la croissance a profité à la consommation qui a progressé de 15% pour le privé et 11% pour le public. Quant aux investissements, ils sont restés dans le sillage de leur niveau de 1997. Ils ont décliné dans le secteur privé de plus de 10%, et progressé d'autant dans le secteur public.

Situation du budget de l'Etat

Opérations consolidées de l'Etat (milliards FCFA)

	1994	1995	1996	1997	1998
Recettes et dons	189,6	208,2	248,8	260,8	283,6
Recettes	114,2	138,8	160,6	182,2	199,4
Dépenses et prêts nets	227,9	229,6	250,1	287	322,7
Dépenses courantes	136,5	132,4	134,9	140,4	158,1
Dépenses en capital	93,8	99,3	117	148,3	164,3
Sur ressources propres et aides budgétaires	31,2	19,2	18,7	36,9	50,4
Financées sur dons/projets	35,4	32,6	60,9	68,5	64
Financées sur prêts/projets	27,1	47,6	37,5	42,9	49,9
Excedent/déficit(-) global (base engagement)	-38,3	-21,3	-1,4	-26,2	-39,1
Excedent/déficit(-) global (base caisse)	-49,7	-38,3	-15,1	-40	-46,6
Financement	49,7	38,3	15,1	40	46,6
Extérieur	31,6	56,9	28,3	28,1	46,1
Intérieur	18,1	-18,5	-13,3	11,8	0,5
Besoin de Financement	0	0	0	0	0

Source : IAP



Les finances publiques ont été caractérisées en 1997 et 1998 par une progression plus importante des dépenses par rapport aux recettes; portant ainsi le besoin de financement de 15 milliards FCFA en 1996 à près de 47 milliards FCFA en 1998. La détérioration de la situation des finances publiques s'expliquerait par l'accroissement des dépenses en capital (en augmentation de 27% en 1997 et 11% en 1998) et à la poursuite des efforts de décentralisation (augmentation du nombre de province de 30 à 45).

Le Financement extérieur du déficit a été de l'ordre de 70% en 1997 et 99% en 1998.

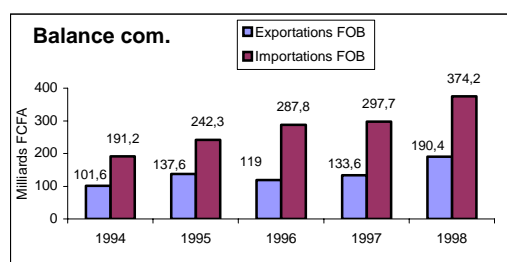
Monnaie et Crédit (milliards FCFA)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Avoirs extérieurs nets	77,8	91,8	112,1	188,6	282,7	269,3	257,6	249,5
Avoirs intérieurs nets	96,6	92,2	89,2	96,2	77,05	108,8	176,6	206,5
dont : Position nette du Gouvernement	-18,3	-15,1	-9,1	11,3	0,07	8,4	50,1	46,4
Crédit à l'économie	113,2	99,2	89,6	74,1	81,2	130,6	168,7	173,3
Monnaie et quasi-monnaie	162,2	172,4	186,4	241,6	304,3	326,5	370,2	379

Source : IAP

Le financement de l'économie est de plus en plus assuré par des crédits intérieurs. En effet, depuis 1996, on observe une progression importante des crédits à l'économie et de la position nette du gouvernement qui sont passés de 81,3 milliards en 1995 à 219,7 milliards en 1998 soit une progression moyenne de 57% par an. La progression a été plus importante au cours des deux premières années.

Echanges commerciaux



Après une baisse en 1996, les exportations du Burkina Faso ont renoué avec la croissance. Elles ont progressé de 12% en 1997 et 42% en 1998, suite à l'augmentation de la production cotonnière dont les exportations en volume ont cru de 44% en 1997 et 56% en 1998. Le pays n'a pas pleinement profité de ces productions records à cause de la baisse du prix en dollars US. La perte occasionnée sur chaque tonne métrique a dépassé 250\$ US.

Quant aux importations, leur progression a été moins importante que les exportations. Cependant, la balance commerciale continue de se creuser. Elle affiche un déficit de 184 milliards en 1998 contre 105 milliards en 1995.

**LISTE DES MEMBRES DU COMITE D'ELBORATION
DU TABLEAU DE BORD SOCIAL**

1. **SAWADOGO Amado**
2. **ILBOUDO François**
3. **DERA Lassané**
4. **LANGANI Youssouf**
5. **KABORE Barbi**
6. **KAGAMBEGA Athanase**
7. **OUEDRAOGO Moussa**
8. **OUEDRAOGO Ambroise**